

14<sup>e</sup> Rapport annuel

2014-2015



ᓄᓐᓇᓇᓇ ᓅᓐᓇᓇᓇᓇᓇᓇᓇᓇᓇ ᓇᓇᓇᓇᓇ  
Qulliq Energy Corporation  
Société d'énergie Qulliq  
Qulliq Alruyaktuqtunik Ikumatjutiit

## TABLE DES MATIÈRES

Vision de la société .....	1
Lettre d'accompagnement .....	2
Message de la présidente du conseil d'administration.....	3
Message du président .....	4
Principales activités en 2014-2015 .....	5
Perspectives pour 2015-2016 et au-delà .....	5
Profil de la société .....	6
Changements à la haute direction .....	7
Organigramme .....	8
Conseil d'administration.....	9
Comités du conseil .....	10
Âge des centrales du nunavut .....	12
Fonctionnement .....	13
Fiabilité .....	13
Efficacité .....	14
Production.....	14
Distribution .....	14
Ingénierie.....	15
Énergie de remplacement et énergie renouvelable.....	17
Santé, sécurité et environnement .....	19
Ressources humaines.....	20
Plan d'embauchage des inuit .....	21
Responsabilité organisationnelle.....	22
Résumé de l'emploi.....	24
Technologies de l'information .....	25
Faire notre part pour nos collectivités .....	25
Faire notre part pour les collectivités en s'appuyant sur les principes directeurs inuit .....	25
Prix et récompenses.....	27
Finances.....	28
Résumé du plan d'immobilisation 2015-2016 .....	29
Points saillants des résultats et des surplus accumulés.....	31
Points saillants des dépenses de fonctionnement et d'entretien .....	31
Points saillants de la situation financière .....	32

Indicateurs clés de rendement .....	32
Divulgence des comptes créditeurs d'électricité de plus de 500 \$ radiés en 2014-2015 .....	33
Déclaration de la direction .....	35
Rapport du vérificateur .....	36
États financiers .....	38

## NOTRE VISION

La vision de la Société d'énergie Qulliq consiste à offrir à la population du Nunavut une alimentation électrique et des services sécuritaires, fiables, durables et économiques. Pour concrétiser sa vision, la Société entend miser sur une main-d'œuvre qualifiée et responsable, représentative de la population du territoire et des valeurs de la société inuit, de l'Inuit Qaujimagatuqangit et de *Sivumut Abluqta*, le document énonçant le mandat de la quatrième Assemblée législative du Nunavut. La Société est gérée dans un souci de transparence, avec responsabilité et intégrité.

## ÉNONCÉ DE MISSION

La SÉQ offre des services d'électricité sécuritaires, fiables et efficaces et planifie ses activités de façon à pouvoir fournir aux Nunavummiut de l'énergie à prix abordable à long terme.

## PRINCIPES DIRECTEURS

Dans tous les aspects de ses activités, la SÉQ est guidée par les valeurs de la société inuit et adhère aux principes directeurs énoncés par le gouvernement du Nunavut dans le document *Sivumut Abluqta*.



ᑭᓄᓴᓴᓴ ᑲᓴᓴᓴᓴᓴᓴᓴᓴ ᑲᓴᓴᓴᓴ  
Qulliq Energy Corporation  
Société d'énergie Qulliq  
Qulliq Airuyaktugtunik ikumatjutiit

C.P. 250, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0

---

Le 28 août 2015

L'honorable Keith Peterson  
Ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq  
Assemblée législative du Nunavut  
926 Queen Elizabeth II Way  
C.P. 2410  
Iqaluit (Nunavut)  
X0A 0H0

Monsieur le Ministre,

Conformément au paragraphe 100(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je présente au nom du conseil d'administration de la Société d'énergie Qulliq le 14<sup>e</sup> rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

Le tout respectueusement soumis,

Julie-Anne Miller  
Présidente du conseil d'administration  
Société d'énergie Qulliq

L'année écoulée a apporté des changements positifs au sein de la Société. L'arrivée d'une nouvelle direction offre l'occasion de poursuivre les améliorations à plusieurs égards, notamment la mise en œuvre des nouveaux objectifs stratégiques de la SÉQ, le positionnement à titre d'employeur de choix au Nunavut, la réduction de notre dépendance aux carburants fossiles, la production efficace d'énergie et la fourniture de communications transparentes aux Nunavummiut. Le conseil d'administration est fier des employés de la Société et de leurs nombreuses réalisations présentées dans ce rapport annuel.

La SÉQ bâtit fièrement en s'appuyant sur ses réalisations antérieures, comme le Programme d'apprentissage et le Plan d'embauchage des Inuit. Les initiatives promues et mises en œuvre soutiennent le mandat du gouvernement qui vise à atteindre une main-d'œuvre représentative des Inuit tout en s'assurant que tous les employés sont compétents et qualifiés. Le comité des ressources humaines du conseil d'administration évalue les priorités et s'assure que le recrutement, le maintien en poste et la reddition de comptes demeurent des objectifs de premier plan pour l'avenir. Cela servira de fondement afin de renforcer les capacités de notre personnel dans le but de constamment offrir le meilleur service possible à la clientèle.

Le conseil reconnaît l'importance de la réduction de la dépendance du Nunavut envers les carburants fossiles et a créé un comité sur l'énergie de remplacement à cet égard. L'existence d'un tel comité consacré à l'énergie de remplacement fait en sorte que les décisions tiennent compte de diverses options énergétiques de remplacement et des technologies qui ont fait leurs preuves en milieu nordique. Le rendement du capital investi doit être mesuré en dollars et en cents, mais doit également tenir compte des avantages pour l'environnement.

Comme cela est indiqué dans l'énoncé de mission de la SÉQ, la fourniture d'énergie à coût abordable est essentielle afin de respecter nos engagements envers les Nunavummiut. Nous devons sans faute nous appuyer sur les leçons apprises dans le passé afin d'améliorer nos objectifs d'affaires pour l'avenir. De manière prioritaire, le conseil d'administration doit assurer l'optimisation des ressources au profit de la SÉQ et de ses parties prenantes dans le cadre de l'exécution du mandat qui nous a été confié par notre unique actionnaire.

La Société s'emploie à faire en sorte que l'information est disponible en temps opportun de manière concise et transparente afin que les objectifs de reddition de compte et de transparence soient atteints dans toutes nos opérations internes et externes. Grâce à une telle reddition de compte transparente, la SÉQ vise à favoriser la confiance et la fierté de l'opinion publique envers notre entreprise de service public.

Les membres du conseil d'administration s'efforceront de saisir toutes les occasions qui s'offriront à la Société. Nous sommes fermement déterminés à ce que la SÉQ soit une source de fierté pour notre actionnaire, nos employés et l'ensemble des Nunavummiut.



Julie-Anne Miller  
Présidente du conseil d'administration  
Le 28 août 2015

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

La Société d'énergie Qulliq a vécu en 2014-2015 une importante transition au sein de sa haute direction. Elle a nommé un nouveau président, connu un changement de ministre responsable de la Société et dû composer avec la démission du président du conseil d'administration.

Les changements à la haute direction de la Société ont également été accompagnés d'un roulement au sein du personnel. Ce défi n'est pas nouveau pour la SÉQ, mais nous devons continuellement y faire face et tenter d'améliorer la situation. Le roulement a également des effets positifs, car il offre des possibilités de promotion au sein de la Société à de futurs dirigeants et mentors.

La modernisation de l'infrastructure de la SÉQ a donné lieu à une première dans notre histoire, lorsque nous avons entrepris la construction des toutes nouvelles centrales de Qikiqtarjuaq et Taloyoak. La dernière centrale construite au Nunavut auparavant était celle de Baker Lake en 2003. Les nouvelles centrales devraient entrer en service au cours de l'été 2016. Elles sont les premières d'un important cycle de renouvellement de l'infrastructure de la SÉQ au cours des prochaines années.

Dans le domaine des changements technologiques, la SÉQ s'affaire à mettre en place depuis quelques années une structure de compteurs avancés également désignée sous l'appellation de réseau électrique intelligent. L'installation des compteurs est terminée à 99 % et le suivi du projet se poursuivra au cours de la prochaine année.

Le 1<sup>er</sup> mai 2014, la Société a appliqué une augmentation de 7,1 pour cent pour toutes les classes tarifaires dans l'ensemble des collectivités. Cette augmentation permet à la Société d'obtenir les recettes nécessaires pour financer son fonctionnement et poursuivre la modernisation de son infrastructure.

Afin de consolider l'amélioration de l'empreinte environnementale de la Société, nous avons entrepris au cours de la dernière année le remplacement des pipelines à simple paroi par des pipelines à double paroi afin d'accroître la protection de l'environnement. Ce travail a commencé à Iqaluit et sera étendu à d'autres collectivités au cours des prochaines années.

Je souligne avec grand plaisir que la SÉQ a reçu cette année deux prix nord-américains de la santé et de la sécurité au travail, soit celui de la reconnaissance générale à titre d'employeur et de la meilleure représentation du thème.

Conformément aux priorités du gouvernement du Nunavut énoncées dans le document *Sivumut Abluqta : Aller de l'avant ensemble*, la SÉQ s'efforce également d'aller de l'avant, et je tiens à remercier tous les employés, à court et long termes, qui consacrent leurs efforts quotidiens pour fournir de l'énergie aux Nunavummiut.



Peter Tumilty  
Président et directeur général  
Le 28 août 2015

## PRINCIPALES ACTIVITÉS EN 2014-2015

- Conseil d'administration et président directeur général nouvellement nommés
- Ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq nouvellement nommé
- Présentation d'une requête en majoration tarifaire générale
- Construction des centrales de Qikiqtarjuaq et Taloyoak
- Reconnaissance des réalisations remarquables concernant la langue inuit
- Taux de fiabilité de 99,85 pour cent
- Achèvement de l'augmentation de capacité et de la rénovation de la centrale principale d'Iqaluit
- Installation de compteurs intelligents à Iqaluit
- Mise en service d'un groupe électrogène de secours à Pangnirtung
- Remplacement de groupes électrogènes à Arviat et Resolute Bay
- 54 pour cent des postes sont occupés par des Inuit
- Siobhan Iksiktaaryuk, première Inuk à obtenir un diplôme en gestion de la chaîne d'approvisionnement
- En lice pour l'édition 2015 des 100 meilleurs employeurs du Canada pour les nouveaux diplômés
- Prix nord-américains de la santé et de la sécurité au travail – territorial et national
- Renforcement des pratiques d'approvisionnement et de passation de marchés

## PERSPECTIVES POUR 2015-2016 ET AU-DELÀ

La SÉQ explore les possibilités futures en mettant l'accent sur les domaines clés suivants : la surveillance de l'efficacité, la promotion de la conservation, le renforcement des capacités et le maintien en poste du personnel et le suivi des finances de manière à assurer la stabilité des revenus. Le conseil d'administration et la haute direction collaborent étroitement afin de saisir toutes les occasions qui permettent de remplir la mission de la SÉQ qui consiste à offrir des services d'électricité sécuritaires, fiables et efficaces au profit de l'ensemble des Nunavummiut.

## PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

À la suite de la séparation du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest, la Société d'énergie du Nunavut a pris en charge le mandat de fournir de l'électricité à la population du Nunavut le 1<sup>er</sup> avril 2001. Renommée Société d'énergie Qulliq en 2003, cette société territoriale, propriété exclusive à 100 % du gouvernement du Nunavut, fonctionne indépendamment du gouvernement et relève du ministre responsable de la SÉQ.



Photo courtoisie de Sara Statham

La Société est le seul producteur, transporteur et distributeur d'électricité au Nunavut.

La SÉQ est constituée et régie en vertu de la *Loi sur la Société d'énergie Qulliq*, et le prix de l'énergie qu'elle fournit est réglementé conformément aux dispositions de la *Loi sur le Conseil d'examen des taux des entreprises de service*. La Société s'engage à fournir des services d'électricité sécuritaires, fiables et efficaces en se montrant attentive et respectueuse à l'égard de tous ses interlocuteurs.

La Société compte près de 14 400 clients sur le territoire du Nunavut. Elle produit de l'électricité et la distribue aux Nunavummiut en exploitant 25 centrales au diesel autonomes situées dans 25 collectivités qui possèdent collectivement une puissance installée de 76 848 kW. La Société assure l'entretien des installations mécaniques et électriques et des lignes depuis trois centres régionaux situés à Iqaluit, Rankin Inlet et Cambridge Bay. La Société gère ses activités à partir de son siège social de Baker Lake et de ses bureaux d'Iqaluit. Elle compte 178 employés à l'échelle du territoire.

Tous les besoins en électricité du Nunavut sont comblés à partir de carburants fossiles importés. Chaque collectivité du Nunavut possède son propre système indépendant de production et de distribution d'électricité. Il n'existe aucun réseau d'appoint en cas de panne. La SÉQ est la seule société d'énergie au Canada qui ne dispose d'aucune source d'énergie locale ni d'installations de distribution régionales, ce qui crée une dépendance considérable aux carburants fossiles provenant de l'extérieur.

## CHANGEMENTS À LA HAUTE DIRECTION

### MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ (SÉQ)

L'honorable Keith Peterson occupe la fonction de ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq depuis le 5 décembre 2014, date à laquelle il a succédé à l'honorable Paul Okalik.

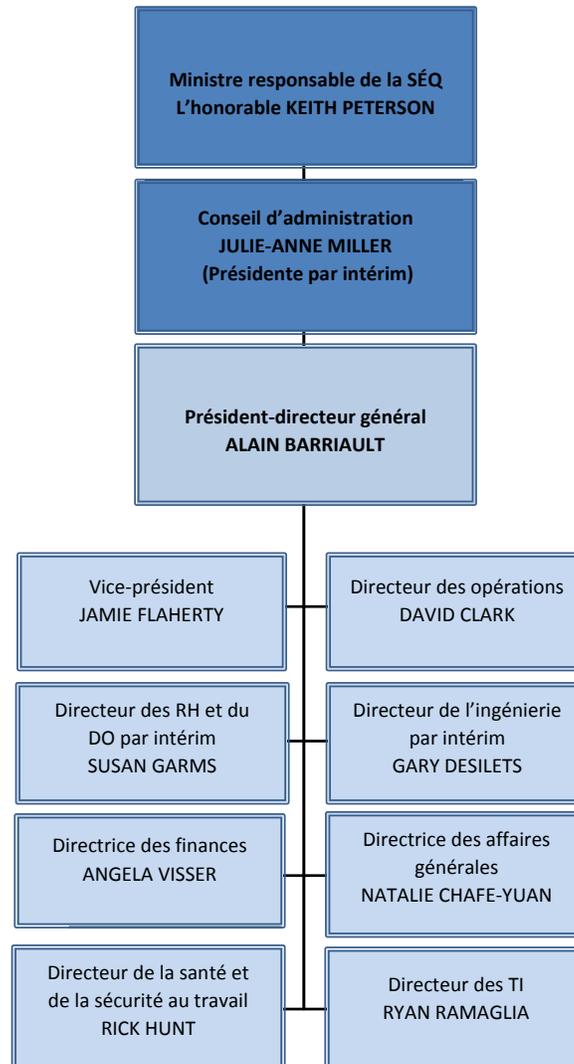
### PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du conseil d'administration de la SÉQ, David Omilgoitok, a démissionné le 13 février 2015. La vice-présidente du conseil, Julie-Anne Miller, a occupé le poste par intérim avant d'être nommée officiellement à titre de présidente du conseil le 29 juin 2015.

### PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Alain Barriault a remplacé Peter Ma à titre de président directeur général le 14 octobre 2014. Ce poste est occupé par intérim par Peter Tumilty depuis le 15 juin 2015 jusqu'à ce qu'il soit officiellement pourvu.

## ORGANIGRAMME



En date du 31 mars 2015

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de la Société d'énergie Qulliq sont nommés par le ministre responsable de la SÉQ. Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Société d'énergie Qulliq*, le conseil de la société est formé de six à dix administrateurs. Les mandats des membres du conseil d'administration sont répartis en durées de deux ou trois ans, ce qui aide la Société à maintenir une continuité tout en permettant la croissance de l'expérience et des connaissances.

### **Julie-Anne Miller – Présidente par intérim (nommée le 16 février 2015)**

Julie-Anne Miller a servi comme présidente du Conseil arbitral pour l'Assurance-emploi pendant six ans. Elle avait auparavant été conseillère principale auprès des parlementaires pendant treize ans. Mme Miller a été très active dans le domaine du bénévolat communautaire et de la gouvernance pendant plus de vingt ans. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Carleton et d'un diplôme du Programme en administration des affaires et en commerce du Cégep Heritage. Elle est propriétaire d'une petite entreprise à Iqaluit.

### **Joshua Arreak**

Joshua Arreak possède quarante ans d'expérience dans les domaines de la finance et de la gestion. Il occupe en ce moment le poste de superviseur régional pour le ministère de la Justice à Pond Inlet. En raison de ses nombreuses années de participation active dans le domaine du bénévolat, il comprend très bien les besoins des collectivités. Il possède une vaste expérience en matière de gouvernance, ayant notamment siégé pendant sept ans à titre de membre d'un conseil de hameau et six ans au sein du conseil de direction du diocèse de l'Arctique. Il a étudié au Collège Algonquin.

### **Philip Clark**

Philip Clark possède plus de vingt-cinq ans d'expérience financière auprès d'entreprises publiques, d'entités gouvernementales et d'entreprises privées. Il a été partenaire chez Lester Landau (anciennement MacKay Landau) pendant douze ans. Il a également occupé le poste de directeur des finances du *Oxford City Football Club Incorporated* et de la *American Rare Earths and Materials Corporation*. Il a déjà été membre du conseil d'administration de la Société d'énergie Qulliq dans le passé. M. Clark apporte un riche bagage de connaissances financières au conseil. Il est titulaire d'un diplôme de l'Université McMaster. M. Clark réside en ce moment à Mississauga, en Ontario.

### **Elijah Evaluarjuk**

Elijah Evaluarjuk est propriétaire exploitant de l'hôtel et de la pizzeria Tujurmivik à Igloolik, une entreprise qu'il dirige depuis 2002. Il est actionnaire de *Savik Enterprises Limited*, et est actuellement membre du conseil d'administration de la *Baffin Business Development Corporation* et de la Société de crédit commercial du Nunavut. Dans le passé, il a été membre du conseil d'administration de la Société Nunasi et de Norterra, en plus d'occuper la fonction de maire d'Igloolik pendant quatre ans.

### **George Hickes Sr**

George Hickes Sr a servi à titre de député de l'Assemblée législative du Manitoba pendant 21 ans, de 1990 jusqu'au moment de sa retraite en 2011. Il a été élu par les députés pour servir à titre de président de l'Assemblée législative pendant 12 ans. Il avait précédemment occupé les postes de whip de son parti et de leader parlementaire adjoint. M. Hickes Sr a également été critique responsable du dossier de la société d'État Hydro-Manitoba pendant neuf ans. Il a occupé le poste de directeur général du Bureau de formation et d'emploi de Limestone ayant contribué à la formation des habitants du Nord et des Autochtones afin qu'ils acquièrent les

compétences requises en vue de travailler à la construction du barrage de Limestone dans le nord du Manitoba. Il possède une vaste expérience dans le domaine de l'éducation des adultes.

#### **Roy Mullins**

Roy Mullins est le directeur des finances de la *Chesterfield Inlet Holding Corporation*, un poste qu'il occupe depuis 2007. Depuis le début des années 1980, il a occupé des fonctions ou des emplois à divers paliers de gouvernement dans l'ensemble du Nunavut. Il a étudié en administration communautaire au Collège Thebacha.

#### **Nelson Pisco**

Nelson Pisco travaille pour le ministère des Services communautaires et gouvernementaux du Nunavut à titre de directeur des services techniques à Iqaluit. Il possède une vaste expérience au sein de la fonction publique territoriale. Avant de se joindre au gouvernement, M. Pisco a travaillé comme ingénieur à Iqaluit, au Nunavik et à Montréal. Son leadership et son expérience en ingénierie et dans l'industrie de l'énergie seront des atouts précieux pour le conseil d'administration. Il est titulaire d'un baccalauréat en génie civil de l'Université Concordia, et réside en ce moment à Iqaluit.

#### **Bert Rose**

Bert Rose vit et travaille au Nord depuis cinq décennies. Il a travaillé pour le ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest pendant vingt-quatre ans dans divers postes de gestion. Par la suite, il a occupé la fonction de doyen des programmes au Collège de l'Arctique du Nunavut. Il a dirigé avec succès *Graybeard Consulting* de 2000 à 2013. M. Rose est maintenant à la retraite, mais occupe le poste de président du Tribunal des droits de surface du Nunavut. Il apporte au conseil de la SÉQ sa vaste connaissance du travail en milieu nordique, ses solides compétences de leadership et sa grande expérience de gestion. M. Rose possède une formation postsecondaire en éducation. Il réside à Iqaluit.

#### **Allysha Sateana**

Allysha Sateana a travaillé pour le gouvernement du Nunavut de 2008 à 2014 à titre de directrice adjointe des opérations de la Division des produits pétroliers à Rankin Inlet. Elle est diplômée du Collège de l'Arctique du Nunavut et titulaire de certificats décernés dans le cadre du Programme d'études en gestion et des services à la personne et dans le domaine des soumissions, des contrats et des demandes de propositions. Mme Sateana poursuit en ce moment des études en travail social au campus de Cambridge Bay du Collège de l'Arctique du Nunavut.

## COMITÉS DU CONSEIL

### COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines fournit des recommandations concernant l'organisation de la main-d'œuvre de la Société. Il examine la rémunération, les avantages sociaux et les conditions d'emploi de l'équipe de direction. De plus, le comité évalue les programmes et les initiatives liés à l'emploi, la formation et le perfectionnement professionnel des Inuits, le contexte des relations de travail et de la mise en œuvre des diverses conventions collectives et les initiatives visant à améliorer de manière continue le rendement et la capacité des employés.

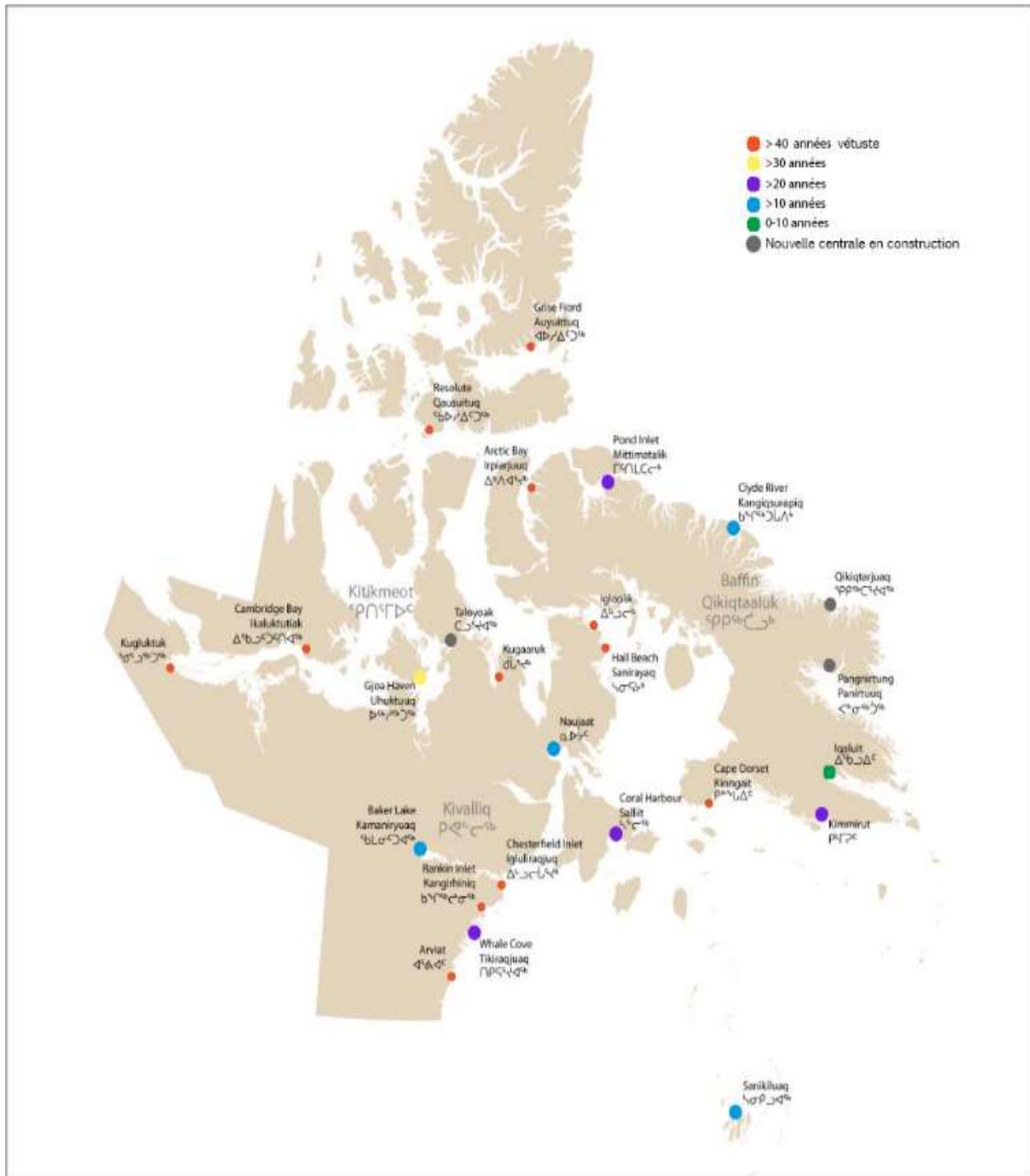
### COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

Le Comité des finances et de la vérification aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance et de reddition de comptes envers la Société et les parties intéressées, soit le gouvernement et les contribuables du Nunavut. Le comité facilite les communications entre le conseil d'administration et le vérificateur externe, et est l'organe décisionnel concernant les activités du vérificateur interne.

## COMITÉ SUR LES ÉNERGIES DE REMPLACEMENT

Le Comité sur les énergies de remplacement fournit des recommandations au conseil d'administration concernant la viabilité des sources d'énergie de remplacement ou d'énergie renouvelable en milieu nordique. Le comité fournit également des commentaires au sujet des options et des sources de financement pour des projets de développement ou de démonstration, des initiatives de recherche, des possibilités de collaboration et des mandats de soutien ou de chevauchement d'autres organisations.

# ÂGE DES CENTRALES DU NUNAVUT



# RAPPORT SUR LE RENDEMENT

## FONCTIONNEMENT

Dans un lieu géographique unique comme le Nunavut, où 25 collectivités sont réparties sur un vaste territoire comptant 1 932 255 kilomètres carrés de terre, où les températures peuvent chuter en dessous de -50° Celsius, et où le vent peut souffler en rafales jusqu'à plus de 150 km/h, la distribution de l'électricité que nous produisons pour nos clients représente un défi de taille. Cependant, le service des opérations continue de bâtir une équipe responsable possédant les compétences et la volonté de relever les défis posés par notre environnement de travail et notre infrastructure vieillissante, défailante et souvent vétuste. Le service des opérations est fier des membres de son équipe diversifiée et de leur engagement continu envers la SÉQ et ses clients.

Les champs d'intervention du service des opérations soutiennent la vision de la SÉQ qui consiste à fournir aux Nunavummiut une alimentation électrique et des services sécuritaires, fiables, durables et économiques. Les thèmes qui suivent illustrent les résultats positifs obtenus par le service des opérations dans la mise en œuvre des valeurs de la SÉQ.

## FIABILITÉ

La fiabilité est l'une des principales priorités du service des opérations. En 2014-2015, la SÉQ a maintenu un taux de prestation de service de 99,85 %, surpassant le taux de fiabilité de l'année précédente, établi à 99,74 %. En continuant d'améliorer ses pratiques d'entretien préventif, le service des opérations a été en mesure de fournir un service fiable tout en améliorant son efficacité énergétique malgré l'accroissement de la demande en électricité et en dépit de son infrastructure vieillissante, défailante et souvent vétuste.

La SÉQ calcule le taux de fiabilité en se fondant principalement sur le nombre d'interruptions de services planifiées et imprévues survenues durant l'année, ainsi que sur la durée de ces interruptions. Les interruptions planifiées sont habituellement nécessaires lorsqu'il faut effectuer des travaux sur le réseau de distribution ou effectuer l'entretien régulier des groupes électrogènes. Elles sont également requises afin d'assurer la sécurité des techniciens de ligne. Les problèmes mécaniques, électriques ou électroniques à la centrale, les défaillances du réseau de distribution, les conditions météorologiques extrêmes ou les facteurs externes sont susceptibles d'entraîner des interruptions imprévues.

L'augmentation de la capacité et la mise à niveau de la centrale principale d'Iqaluit ont été complétées en septembre 2014. Ce projet a permis d'accroître la puissance maximale de la plus grosse centrale électrique du territoire. De plus, la SÉQ a procédé à une mise à niveau de la régulation de tension et des relais de protection et à un examen des systèmes de contrôle et de fusion des lignes afin d'assurer la fiabilité accrue des activités de production et de distribution. Les travaux de construction de la centrale principale avaient également pour but d'agrandir et de rénover l'installation afin d'y loger notre personnel de métier régional et de lui offrir un espace de travail adéquat, ainsi que l'outillage et l'équipement dont il a besoin pour s'occuper des centrales électriques de la région de Qikiqtaaluk. Tous ces travaux augmenteront la fiabilité du service électrique à Iqaluit et dans la région de Qikiqtaaluk.

Les collectivités suivantes ont eu le service électrique le plus fiable du territoire au cours de l'année :

- [Kugaaruk](#) n'a connu aucune panne pour une deuxième année consécutive.
- [Kugluktuk](#) et [Chesterfield Inlet](#) ont maintenu un taux de prestation de service de 99,99 pour cent.
- [Gjoa Haven](#) et [Taloyoak](#) ont maintenu un taux de prestation de service de 99,98 pour cent.

- Baker Lake et Kimmirut ont maintenu un taux de prestation de service de 99,97 pour cent.

En raison des pannes prolongées survenues à Cambridge Bay au cours de la dernière année, de nouveaux équipements ont été installés dans la centrale vieillissante afin d'accroître la d'alimentation en carburant pour les groupes électrogènes. Outre la mise à niveau du système de carburant et il a fallu ajuster les procédures d'entretien pour maintenir la fiabilité de l'approvisionnement en électricité à Cambridge Bay.

L'amélioration de la fiabilité est une préoccupation de tous les instants pour le service des opérations, et les chiffres ci-dessus témoignent du zèle de tous les techniciens chargés des opérations et de l'entretien. En outre, le service cherche à améliorer les pratiques de fonctionnement et d'entretien comprenant diverses mesures comme des inspections proactives des centrales et de l'équipement.

## EFFICACITÉ

L'amélioration de l'efficacité en matière de carburant s'explique par la combinaison de la mise à niveau des groupes électrogènes, des améliorations apportées à leur entretien et des modifications apportées au programme de l'automate programmable en vue d'équilibrer le profil des charges quotidiennes prévues dans chaque collectivité.

Le rendement énergétique de la SÉQ était de 3,71 kWh par litre à la clôture de l'exercice. La SÉQ s'efforce constamment d'améliorer son efficacité énergétique, cependant des bris d'équipements ponctuels empêchent parfois les centrales d'utiliser leur équipement le plus performant. Iqaluit a atteint le 31 janvier 2011 une pointe de consommation inégalée de 10 008 MW. Malgré l'augmentation du nombre de clients, la pointe est demeurée la même en raison de la mise à niveau vers un système de 25 kV minimisant les pertes sur le réseau.

Les efforts de la SÉQ en matière d'efficacité visent à réduire la quantité de carburant diesel requis par la Société pour produire l'électricité, limitant ainsi la quantité de gaz à effets de serre rejetés dans l'atmosphère.

## PRODUCTION

Le remplacement de deux groupes électrogènes a été complété au cours de l'exercice 2014-2015. Le premier remplacement a été effectué à Arviat dans le cadre des dépenses en immobilisation prévues, car l'ancien groupe électrogène avait atteint sa fin de vie utile. Le second remplacement a été effectué à Resolute Bay en raison d'une défaillance imprévue ayant rendu le groupe électrogène inopérable et non réparable. Ces travaux ont permis d'améliorer la fiabilité de l'approvisionnement en électricités dans la collectivité de Resolute Bay.

Afin de relever dans l'ensemble du territoire les défis liés au vieillissement de notre infrastructure défaillante et vétuste, la SÉQ applique un strict programme d'entretien de l'ensemble des équipements et groupes électrogènes de la Société. Le service des opérations travaille en étroite collaboration avec le service de l'ingénierie afin de moderniser les centrales existantes et de planifier la construction de nouvelles centrales dans plusieurs collectivités.

## DISTRIBUTION

Les techniciens de ligne de la SÉQ passent une grande partie de l'hiver à voler vers les collectivités éloignées pour réparer les lignes et les poteaux endommagés et régler les problèmes de raccordements des clients très souvent causés par les blizzards, les tempêtes de vent ou les contacts physiques avec des véhicules. Au printemps et pendant l'été, les techniciens de ligne s'affairent à entretenir l'infrastructure des réseaux de distribution, effectuer

des travaux d'entretien et préparer les réseaux en prévision du raccordement de nouveaux clients, puisque la demande d'électricité continue de croître dans nos collectivités.

Au cours de l'exercice 2014-2015, le service des opérations a exécuté divers projets liés à la distribution afin de minimiser les pertes sur le réseau, d'améliorer sa fiabilité et de répondre à la demande dans chaque collectivité. Plus particulièrement, les services des opérations et de l'ingénierie ont entrepris le projet d'infrastructure de mesure avancée à Iqaluit. L'installation de compteurs intelligents permettra à la SÉQ de lire automatiquement les compteurs des clients d'Iqaluit, une tâche exécutée auparavant par des techniciens de ligne. Ces derniers pourront ainsi se concentrer sur l'entretien des réseaux de distribution et l'amélioration de leur fiabilité. Le projet de compteurs intelligents devrait être complété d'ici mai 2015 et fera l'objet d'un suivi tout au long de l'année civile. Les compteurs intelligents utilisent un système de communication bidirectionnel par courant porteur permettant de lire automatiquement les compteurs et d'envoyer des alarmes en cas de pannes localisées afin de réduire le temps de réponse du personnel de terrain.

D'autres projets ont été exécutés en 2014-2015 dans les collectivités de Sanikiluaq, Rankin Inlet, Grise Fiord, Coral Harbor, Repulse Bay et Whale Cove. La SÉQ a procédé à des améliorations des réseaux de distribution, des poteaux et des sous-postes afin d'améliorer la fiabilité de la distribution et du réseau dans chacune de ces collectivités. Les réseaux ainsi améliorés permettent d'accroître la fiabilité, de minimiser les pertes d'énergie et de générer des économies. La SÉQ prévoit mener d'autres projets de distribution dans l'avenir afin de croître au même rythme que les collectivités du Nunavut, de minimiser les pertes sur le réseau améliorer la fiabilité, et de s'assurer que chaque collectivité sera en mesure de répondre à ses besoins futurs en électricité.

## INGÉNIERIE

Le service d'ingénierie est notamment responsable de la planification technique, de la conception et de la gestion de projets, des services de soutien technique et de l'analyse du cycle de vie des nouvelles et existantes infrastructures et de la mise à niveau et du remplacement des infrastructures existantes de la Société. Le service d'ingénierie est également responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des normes techniques, de la conception assistée par ordinateur, de l'administration des procédures de gestion de projet et de la tenue du système de gestion des documents d'ingénierie. Le partenariat stratégique entre les services des opérations et de l'ingénierie permet d'assurer le bon fonctionnement des activités quotidiennes, la planification à long terme et l'exécution du plan d'activités de la SÉQ.

Malgré les défis liés au roulement de personnel et les ajustements requis pour faire face à des situations opérationnelles et d'entretien urgentes, l'équipe du service d'ingénierie a exécuté plusieurs projets importants au cours de l'exercice 2014-2015.



*Construction de la centrale de Qikiqtarjuaq, novembre 2014*

Principales réalisations du service d'ingénierie :

- Achèvement de l'agrandissement et de la modernisation de la principale centrale d'Iqaluit.
- Mise en œuvre de travaux de génie civil et de conception structurelle pour les nouvelles centrales de Qikiqtarjuaq et Taloyoak qui permettront d'accroître la capacité dans ces collectivités et permettre de future expansion. Ces projets devraient être achevés au cours de l'été 2015.
- Achèvement de l'augmentation de capacité et du remplacement d'un groupe électrogène à Arviat.
- Exécution d'une étude géotechnique pour l'emplacement de la nouvelle centrale de Grise Fiord. Les travaux de planification et de conception devraient commencer à l'automne 2015.
- Mise en œuvre du réseau de compteurs intelligents d'Iqaluit. Le nouveau système permettra la lecture automatique des compteurs des clients de la SÉQ.
- Exécution d'un projet de contrôle et d'acquisition de données (SCADA) dans la région de Kitikmeot et à Iqaluit.
- Installation et mise en service d'un groupe électrogène de secours à Pangnirtung en février 2015.
- Mise à niveau des réseaux de distribution de Sanikiluaq, Rankin Inlet, Whale Cove et Taloyoak. Les plans et les dessins techniques ont été réalisés pour la mise à niveau des réseaux de distribution des collectivités de Grise Fiord, Qikiqtarjuaq, Coral Harbor et Resolute Bay prévue en 2015.
- Amélioration du système d'alimentation en carburant (conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*) à Iqaluit. Des plans de conception ont été préparés pour l'exécution de travaux d'amélioration des systèmes d'alimentation en carburant à Arviat, Whale Cove et Rankin Inlet en 2015.



*Système de chauffage utilisant la chaleur résiduelle à Iqaluit*

## ÉNERGIE DE REMPLACEMENT ET ÉNERGIE RENOUVELABLE

La section de la gestion de l'énergie (SGE) du service d'ingénierie collabore avec le gouvernement du Canada, le Secrétariat à l'énergie du gouvernement du Nunavut et d'autres organismes gouvernementaux pour faciliter les initiatives et l'élaboration de politiques territoriales portant sur l'énergie de remplacement et l'énergie renouvelable.

L'objectif de la SGE est de réduire la dépendance de la Société envers le carburant diesel et de ce fait réduire les émissions de gaz à effet de serre et les risques environnementaux. La SGE s'associe à d'autres organismes et organisations afin de réaliser des projets pilotes et de démonstration à petite échelle dans le domaine de l'énergie de remplacement et de l'énergie renouvelable, de développer une base de connaissances et d'évaluer la fiabilité et le rendement de ces technologies de remplacement dans un milieu unique et comprenant de nombreux défis.

## SYSTÈMES DE CHAUFFAGE UTILISANT LA CHALEUR RÉSIDUELLE

La Société continue d'améliorer l'efficacité énergétique grâce à l'infrastructure de système de chauffage utilisant la chaleur résiduelle à Iqaluit (SCCR) dans le territoire. Le SCCR est le processus de récupération de la chaleur résiduelle provenant des groupes électrogènes qui produisent l'électricité dans les centrales afin de redirigée cette énergie thermique vers des clients ou dans la centrale elle-même par le biais d'un réseau de distribution. Ce processus permet à des clients institutionnels et commerciaux de chauffer leurs bâtiments sans avoir à consommer de carburant fossile, réduisant ainsi la consommation de carburant et l'entretien des systèmes de chauffage des clients.

Dans le but d'assurer la fiabilité des SCCR, le service de l'ingénierie procède à l'évaluation continue de l'infrastructure de SCCR existante dans l'ensemble du territoire. La SÉQ possède actuellement 18 comptes clients liés à des systèmes de chauffage utilisant la chaleur résiduelle dans les collectivités d'Iqaluit, de Kugluktuk, d'Arviat et de Rankin Inlet. Plusieurs des infrastructures de SCCR ont entre dix et quinze ans. Afin de continuer à utiliser les SCCR de manière efficace, de nombreuses améliorations aux systèmes mécaniques et de contrôle existants sont en cours d'exécution.

La SÉQ collabore avec la ville d'Iqaluit afin de reconnecter au SCCR l'usine de traitement de l'eau, la station de réchauffage et la station auxiliaire. La Société collabore également avec la ville afin d'évaluer la possibilité de chauffer le centre aquatique d'Iqaluit à l'aide de la chaleur résiduelle.

En 2014, la SÉQ a coordonné avec le hameau de Sanikiluaq, par l'entremise du programme écoÉNERGIE d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), la réalisation d'une étude de faisabilité pour un éventuel raccordement de deux écoles situées à proximité de la centrale au SCCR. Des études de faisabilité similaires sont prévues dans les hameaux de Baker Lake et Cambridge Bay.

## ÉNERGIE ÉOLIENNE

Au début de 2015, la SÉQ a présenté une demande de financement dans le cadre du programme écoÉNERGIE d'AADNC afin d'effectuer une étude théorique à l'échelle du territoire afin de dresser une courte liste de collectivités où pourraient être menés des projets pilotes et d'éventuelles analyses en profondeur. La SÉQ examine les conclusions du rapport final sur l'énergie éolienne à Cape Dorset reçu en 2014.

## ÉNERGIE SOLAIRE

La SÉQ collabore avec Ressources naturelles Canada (RNCAN) afin d'installer des panneaux solaires à la centrale principale d'Iqaluit et de les raccorder au réseau de distribution. Il s'agit d'un projet de démonstration qui aidera dans le futur la SÉQ à installer des panneaux solaires et à partager des connaissances techniques sur la façon de mettre en œuvre le processus de facturation nette à l'aide de cette nouvelle technologie. La conception et les modalités d'installation des panneaux solaires seront élaborées par RNCAN, et la SÉQ procédera à l'installation des panneaux selon les directives formulées par RNCAN. RNCAN aidera également la SÉQ lors de la mise en service du projet.

## PROJET DE RÉSEAU INTELLIGENT D'IQALUIT

Le projet de réseau intelligent d'Iqaluit est mis en place dans le cadre de l'Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation de RNCAN. Cette initiative vise à développer l'efficacité énergétique durable à long terme dans l'ensemble du Canada. Dans le cadre de cette initiative, RNCAN a versé 49 % (environ 1,6 M\$) du budget total de ce projet. Le projet de réseau intelligent d'Iqaluit comprend deux composantes principales, soit les compteurs intelligents qui collectent des données concernant l'utilisation de l'énergie et le système d'acquisition et de contrôle des données qui surveille les compteurs et communique avec eux. Environ 70 % du travail requis afin de mettre en place le réseau intelligent d'Iqaluit est complété.

La majorité des compteurs intelligents ont été installés au cours de l'exercice 2014-2015. Cette technologie permet à la SÉQ de lire les compteurs de manière instantanée à l'aide du système SCADA. Elle lui permet également de dresser un portrait plus précis du profil de consommation de chaque client, aidant ainsi la Société à mieux gérer la demande et ultimement à accroître l'efficacité énergétique du réseau.

De plus, le projet de réseau intelligent soutient les efforts de la Société visant à accroître la fiabilité du réseau et la qualité des services offerts aux clients. Dès qu'une panne survient, un avis est transmis au personnel approprié. Cela permet d'intervenir plus rapidement en cas de panne, et fournit à la SÉQ des renseignements concernant l'ampleur de la panne, ce qui lui permet de prendre de meilleures décisions au sujet des services de réparation.

Le projet devrait être complété au cours du 4<sup>e</sup> trimestre de l'exercice 2015-2016. Iqaluit possédera alors le système de compteurs le plus avancé de l'Arctique. Le projet permettra à la SÉQ de mettre en place d'autres projets d'énergie de remplacement comme des systèmes hybrides d'énergie hydroélectrique, solaire ou éolienne pouvant être combinés à nos système de production d'énergie au diesel existants.

Le service de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE) de la SÉQ est déterminé à offrir un milieu de travail sain et sécuritaire aux employés, aux entrepreneurs et aux clients de la SÉQ. Nous croyons que les accidents et les maladies professionnelles sont inacceptables et qu'il est possible de les prévenir.

La SÉQ a obtenu l'accréditation « *Certificate of Recognition (COR)* » de la *Northern Safety Association (NSA)* en 2013, une première pour une entreprise du Nunavut. Afin d'obtenir ce COR, la SÉQ a apporté d'importantes améliorations à son programme de santé et sécurité (PSS). Afin de respecter les exigences et les normes d'accréditation, la SÉQ s'est engagée à exécuter et présenter une vérification externe du programme tous les trois ans et à procéder à une vérification interne annuelle. En 2014, 40 % des employés de la SÉQ ont participé à la vérification interne conformément aux exigences de vérification.

Le PSS met l'accent sur les aspects suivants : développement continu et révision des procédures et des pratiques de travail sécuritaires, analyse des risques, atténuation des risques et promotion du respect du programme de santé et de sécurité. Ces priorités sont mises en évidence par nos efforts visant à créer un manuel de santé et sécurité clair, actuel et respectant ou excédant les normes nationales et territoriales.

La Semaine nord-américaine de la sécurité et la santé au travail (SNASST) est un événement continental se déroulant au Canada, aux États-Unis et au Mexique. La SNASST souligne au public, aux gouvernements et à l'industrie l'importance d'accroître la compréhension, la conscientisation et de réduire les blessures et les maladies en milieu de travail, à la maison et dans les collectivités.

Les récompenses de la SNASST ont été créées pour souligner l'excellence parmi les organisations, les chapitres et les membres de la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail (SCSST) célèbrent la SNASST au sein de leurs organisations et de leurs collectivités. Chaque année la SCSST remet des récompenses aux employeurs qui participent à la SNASST. La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut organise cet événement annuel au nom de la SNASST.

En 2014, la SÉQ a remporté le prix « Reconnaissance des employeurs » destiné aux employeurs du Nunavut possédant 51 employés et plus. La SÉQ remportait un prix pour une quatrième année consécutive.

La SÉQ a également reçu le prix de la « meilleure représentation du thème », l'une des quatre récompenses décernées au niveau national. La réception d'un prix de sécurité à l'échelle nationale permet de souligner l'importance de la santé et la sécurité dans tous nos lieux de travail au Nunavut. Les prix récompensent le temps et les efforts consacrés par la SÉQ au cours des dernières années en matière de santé et sécurité, et l'acceptation par les employés d'un changement de culture organisationnelle à cet égard.

*Au cours de l'exercice 2014-2015, le personnel du service de SST de la SÉQ a formé :*

- 61 employés en prévention des chutes
- 11 employés dans le cadre du programme « *Go Safe: Work Smart* » de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
- 55 employés en premiers soins de niveau incluant une certification RCP
- 52 employés sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- 16 employés en inspection et entretien des extincteurs d'incendie
- 147 employés et entrepreneurs concernant notre nouveau Code de protection au sein d'une entreprise de services publics.

- 9 employés concernant le code de pratique du contrôle de la circulation.

La Société continue de veiller à ce que les nouveaux employés et le personnel existant reçoivent la formation en sécurité qu'exigent leurs postes. Afin de rationaliser le programme d'orientation et de formation en SST, le service élabore en ce moment un cours d'orientation personnalisée en ligne à l'intention des employés et des entrepreneurs. L'objectif du service est de réduire les incidents en milieu de travail, et de faire en sorte que chaque employé poursuivra sa carrière sans blessure au sein de la SÉQ.

## ENVIRONNEMENT

L'équipe du service de l'environnement de la SÉQ s'efforce de faire en sorte que son empreinte environnementale soit aussi faible que possible conformément aux normes et pratiques établies en matière environnementale et à la législation fédérale et territoriale applicable. Quand l'électricité est produite et distribuée par une usine génératrice diesel dotée de mesures antipollution strictes, le risque que les activités quotidiennes aient un effet néfaste sur les terres et les plans d'eau des alentours s'en trouve réduit.

Les évaluations environnementales de sites (EES) sont essentielles pour établir la condition environnementale et la possible contamination d'une propriété. Au cours de l'été 2014, des EES ont été menées sur les sites de quatre centrales existantes à Baker Lake, Arctic Bay, Resolute et Grise Fiord. Les premières évaluations dans le cadre de ces quatre EES confirment la présence de contamination déjà notée antérieurement sur ces quatre sites. Dans certains cas, il y a eu réduction naturelle limitée de la contamination ou déplacement de la contamination suivant la pente descendante du terrain.

La centrale existante de Baker Lake présente une importante contamination et des excavations de recherche doivent être effectuées afin de délimiter adéquatement l'étendue de la contamination. Afin d'atténuer les dommages causés par les contaminants à Baker Lake, une cloison de confinement Waterloo a été installée en juillet 2008 pour protéger les réserves d'eau potable du hameau contre la contamination aux hydrocarbures. L'installation envoie de l'oxygène dans l'eau souterraine pour en stimuler l'aération et la remédiation naturelle et la débarrasser des hydrocarbures qu'elle contient. La cloison participe ainsi à la protection de l'unique source d'eau potable de Baker Lake.

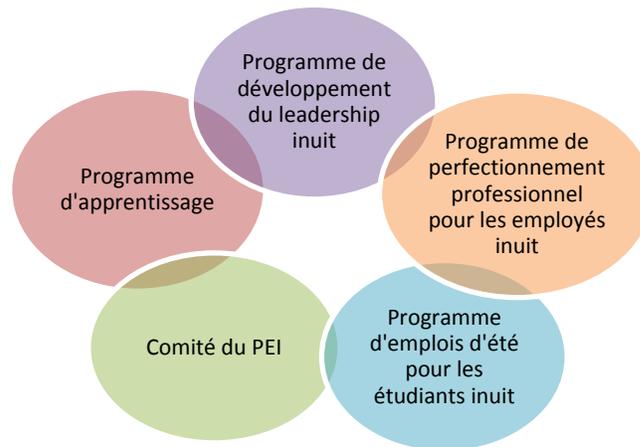
Des évaluations des sites des centrales d'Arctic Bay, de Resolute Bay et de Grise Fiord avaient été effectuées en 2003. Les récentes EES effectuées en 2014 ont démontré que la contamination à Arctic Bay s'était peu déplacée, alors qu'aucun déplacement n'a été noté à Resolute Bay ou Grise Fiord.

## RESSOURCES HUMAINES

L'équipe du service des ressources humaines et du développement organisationnel (RHDO) de la Société d'énergie Qulliq collabore avec tous les autres services pour soutenir la vision, la mission et les objectifs d'affaires de la Société, ainsi que le mandat du gouvernement du Nunavut « *Sivumut Abluqta* : Aller de l'avant ensemble » qui reconnaît que chaque collectivité du Nunavut possède des besoins distincts ainsi que des ressources et des compétences uniques. Tous les aspects du programme et des services de RHDO sont fondés sur la promotion et la croissance de la responsabilité et du respect en milieu de travail. Le service a été confronté à d'importants défis cette année avec le départ de six des huit membres du personnel du service de RHDO, mais il a offert le meilleur service possible en réévaluant ses priorités et en mettant l'accent sur les services de base comme le recrutement, le plan d'embauchage des Inuit et la reddition de compte envers le gouvernement du Nunavut. Il sera possible au cours de la prochaine année de rebâtir l'équipe du service et d'offrir un plus vaste éventail de services.

## PLAN D'EMBAUCHAGE DES INUIT

Le plan d'embauche des Inuit de la SÉQ compte cinq programmes autonomes, mais qui offrent tous des possibilités de recrutement et de perfectionnement professionnel pour les bénéficiaires.



Chaque programme a été élaboré en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans le chapitre 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut en s'appuyant sur la vision de la SÉQ qui entend miser sur une main-d'œuvre qualifiée et responsable, représentative de la population du territoire et des valeurs de la société inuit, de l'Inuit Qaujimagatuqangit et du principe de *Pilimmaksarniq*, le développement des compétences par l'observation, le mentorat, la pratique et l'effort.

En date du 31 mars 2015, la SÉQ avait un taux d'emploi des Inuit de 54 % et demeurait l'une des organisations connaissant le plus de succès au Nunavut concernant le recrutement, la formation et la rétention de bénéficiaires.

Le programme d'emplois d'été pour les étudiants inuit (PEEEI) offre aux étudiants la chance d'explorer diverses possibilités de carrière au sein de la Société. Il leur permet d'acquérir de l'expérience pratique en travaillant dans un milieu d'affaires. Les étudiants sont embauchés pour occuper des postes dans leur collectivité, les mettant ainsi en contact avec les possibilités d'emploi locales. Au cours de l'été 2014, le PEEEI a soutenu neuf étudiants répartis dans divers services au sein de la Société.

Le Programme de développement du leadership inuit (PDLI) a été lancé en 2013 à titre d'approche innovatrice de la SÉQ afin d'accroître le nombre de bénéficiaires de l'ARTN occupant des postes de professionnels, de gestionnaires et de cadres supérieurs. La SÉQ soutient financièrement des étudiants afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs études. La SÉQ appuie trois étudiants universitaires inscrits dans des programmes menant à l'obtention d'un diplôme en comptabilité, en ingénierie et en gestion des ressources humaines.



À partir de la gauche : Jamie McCarthy, gestionnaire du PEI, Angela Visser, directrice des finances, Siobhan Iksiktaaryuk et Earl Tugwood, gestionnaire de la chaîne d'approvisionnement. Photo de Kevin Iksiktaaryuk.

Dans le cadre de son engagement envers l'apprentissage continu, la SÉQ a mis sur pied le programme de perfectionnement professionnel des employés inuit. Les employés inuit, leurs gestionnaires ou leurs superviseurs et leurs collaborateurs afin d'élaborer des plans de perfectionnement fondés sur les forces des employés et les besoins de la Société.

En mars 2015, Siobhan Iksiktaaryuk de Baker Lake est devenue la première Inuk à obtenir un diplôme en gestion de la chaîne d'approvisionnement décerné par l'Association de gestion de la chaîne d'approvisionnement des Territoires du Nord-Ouest. Mme Iksiktaaryuk, une

employée à temps plein depuis 2009, a entrepris le programme en 2010 avec le soutien du programme de perfectionnement professionnel de la SÉQ. En date du 31 mars 2015, 30 % des employés bénéficiaires étaient inscrits à un plan de perfectionnement professionnel à long terme.



Photo : Elisapi Nowdlak

La concurrence pour l'embauche de gens de métier qualifiés est vive entre les organisations du Nunavut et dans l'ensemble du Canada, ce qui résulte en plusieurs postes vacants. Le Programme d'apprentissage a été mis sur pied pour réduire la dépendance envers l'embauche de gens de métier provenant de l'extérieur du Nunavut. Il nous a permis de pourvoir des postes dans les collectivités par des résidents du Nunavut. La SÉQ procède en ce moment à l'examen de son programme d'apprentissage afin d'établir la stratégie qui guidera l'embauche de futurs apprentis. Le comité du PEI est en période de restructuration, et nous prévoyons nommer ses membres dans un proche avenir. Le soutien de ce comité est essentiel à la bonne marche du programme d'embauchage des Inuit dans des domaines comme le recrutement et la participation à des foires de l'emploi.

## RESPONSABILITÉ ORGANISATIONNELLE

### DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LEADERSHIP AU SEIN DE LA SÉQ

Dans le but d'identifier et de développer les talents, y compris celui de futurs dirigeants, la SÉQ s'efforce d'instaurer une culture de responsabilité individuelle du

rendement au sein de la SÉQ tout en augmentant l'efficacité organisationnelle et en favorisant le renforcement des capacités individuelles.

La formation que nous offrons au sein de l'entreprise en vue de former de futurs dirigeants s'appuie sur un programme en cinq volets étroitement liés à nos plans fonctionnels. Des évaluations détaillées des besoins sont effectuées pour déterminer les solutions les plus efficaces et les plus efficaces. Notre programme de formation reflète notre engagement envers le respect de la culture. En 2014, le service de RHDO a tenu à Iqaluit et Baker Lake un atelier interactif portant sur les « *Communications efficaces* » regroupant 63 % de bénéficiaires. Une version adaptée de l'atelier a été offerte aux dirigeants de la Société afin de s'assurer que tous les employés utilisent un langage commun. Toutes les séances ont reçu un accueil très positif et des notes de cinq ont été inscrites dans toutes les catégories du sondage visant à établir la satisfaction des participants.

#### GESTION DU RENDEMENT

La gestion du rendement est une initiative fondamentale de l'entreprise afin d'assurer la responsabilité de tous au sujet de leur rendement au sein de la SÉQ. L'équipe de RHDO est déterminée à faire évoluer ce programme en y intégrant des pratiques exemplaires et l'évolution des besoins affaires de manière à assurer la réussite des individus et de l'organisation.

## RÉSUMÉ DE L'EMPLOI

### Société d'énergie Qulliq 31 mars 2015

#### Sommaire des emplois par catégorie :

	Nbre total de postes			% de la capacité	Bénéficiaires	
	Nbre total de postes	Vacants	Pourvus		embauchés	% PEI
Direction	2	0	2	100%	1	50%
Cadres supérieurs	8	0	8	100%	0	0%
Cadres intermédiaires	10	2	8	80%	0	0%
Professionnels	32	8	24	75%	2	8%
Auxiliaires	84	11	73	87%	37	51%
Soutien administratif	76	13	63	83%	57	90%
<b>Total pour l'ensemble des services</b>	<b>212</b>	<b>34</b>	<b>178</b>	<b>84%</b>	<b>97</b>	<b>54%</b>

#### Sommaire des emplois par collectivités :

Arctic Bay	200	2	0	2	100%	2	100%
Qikiqtarjuaq	205	2	0	2	100%	2	100%
Cape Dorset	210	2	0	2	100%	2	100%
Clyde River	215	2	0	2	100%	2	100%
Grise Fiord	220	2	0	2	100%	2	100%
Hall Beach	225	2	0	2	100%	2	100%
Igloolik	230	2	0	2	100%	2	100%
Iqaluit	235	90	16	74	82%	22	30%
Kimmirut	240	2	1	1	50%	0	0%
Nanisivik	245	0	0	0	0%	0	0%
Pangirtung	250	2	0	2	100%	2	100%
Pond Inlet	255	2	0	2	100%	2	100%
Resolute Bay	260	3	1	2	67%	2	100%
Sanikiluaq	265	2	0	2	100%	2	100%
Arviat	300	2	0	2	100%	2	100%
Baker Lake	305	44	9	35	80%	19	54%
Chesterfield Inlet	310	3	1	2	67%	1	50%
Coral Harbor	315	2	0	2	100%	2	100%
Rankin Inlet	320	21	4	17	81%	13	76%
Repulse Bay	325	2	0	2	100%	2	100%
Whale Cove	330	2	0	2	100%	2	100%
Bathurst Inlet	400	0	0	0	0%	0	0%
Umingmakotok	405	0	0	0	0%	0	0%
Cambridge Bay	410	13	2	11	85%	4	36%
Gjoa Haven	415	2	0	2	100%	2	100%
Kugluktuk	420	2	0	2	100%	2	100%
Kugaaruk	425	2	0	2	100%	2	100%
Taloyoak	430	2	0	2	100%	2	100%
Yellowknife	505	0	0	0	0%	0	0%
Ottawa	605	0	0	0	0%	0	0%
Winnipeg	602	0	0	0	0%	0	0%
Churchill	601	0	0	0	0%	0	0%
<b>Total autres endroits</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Total dans les collectivités</b>	<b>212</b>	<b>34</b>	<b>178</b>	<b>84%</b>	<b>97</b>	<b>54%</b>	

#### Sommaire des emplois, administration centrale et régions

Administration centrale	45	7	38	84%	3	8%
Régions	167	27	140	84%	94	67%
<b>Total</b>	<b>212</b>	<b>34</b>	<b>178</b>	<b>84%</b>	<b>97</b>	<b>54%</b>

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service des technologies de l'information fournit du soutien aux autres services de la Société dans divers domaines notamment la communication de données, les applications d'entreprise, le développement de nouvelles applications, les systèmes informatiques intégrés et le soutien technologique. Le service a pour mandat de permettre à la SÉQ de réaliser ses objectifs d'affaires grâce à l'utilisation des technologies de l'information.

*Au cours de l'exercice 2014-2015, nous avons collaboré avec divers services dans le cadre de plusieurs initiatives :*

- Collaboration avec le service des finances pour mettre en œuvre le logiciel d'approvisionnement électronique afin d'assurer le respect des pouvoirs de signature et la structure de rapport.
- Collaboration avec les services des opérations et de l'ingénierie dans la mise en place d'un nouveau système de contrôle et d'acquisition de données (SCADA) dans la région de Kitikmeot.
- Soutien des services des opérations et de l'ingénierie pour la mise en place de l'infrastructure de compteurs avancés et de réseau intelligent à Iqaluit.

*Nous avons également réalisé d'importantes améliorations à l'infrastructure technologique de la Société :*

- Modernisation du système téléphonique au siège social de Baker Lake et dans nos bureaux régionaux d'Iqaluit, de Rankin Inlet et de Cambridge Bay.
- Mise à niveau du matériel informatique, des logiciels et des équipements dans toutes les centrales de la Société.
- Mise en place d'une importante mise à niveau de nos logiciels de planification des ressources et de facturation.

Le service des TI a commencé à travailler avec un consultant en vue de développer un nouveau site Web pour la Société. Afin de s'assurer de répondre adéquatement aux besoins des clients, le service collabore avec le service à la clientèle et le service des affaires générales pour la conception du nouveau site Web.

## FAIRE NOTRE PART POUR NOS COLLECTIVITÉS

À titre de seul producteur et distributeur d'électricité au Nunavut, la Société d'énergie Qulliq s'est engagée envers les Nunavummiut à bâtir et soutenir des relations dans l'ensemble du territoire en participant activement à des événements communautaires et en versant des contributions financières ou en nature aux collectivités et aux organismes sans but lucratif. Nous sommes fiers du dévouement manifesté par nos employés et de leur engagement par rapport à notre objectif d'exécuter notre mandat de manière socialement responsable.

## FAIRE NOTRE PART POUR LES COLLECTIVITÉS EN S'APPUYANT SUR LES PRINCIPES DIRECTEURS INUIT

Les pratiques de la Société sont guidés par les principes directeurs inuit suivants :

***Pijitsirniq*** : servir la famille et la collectivité et satisfaire à leurs besoins

***Ikajuqtigiinniq*** : travailler ensemble pour une cause commune

***Pilimmaksarniq*** : le développement des compétences par l'observation, le mentorat, la pratique et l'effort

***Avatittinnik Kamatsiarniq*** : le respect de la terre, de la faune et de l'environnement et les soins à leur apporter

## PIJITSIRNIQ

---

Au cours de l'exercice 2014-2015, la SÉQ a offert un soutien aux événements et aux organismes communautaires suivants :

- La célébration de la Fête du Canada organisée par la Coop Sanavik - Baker Lake
- Le Centre de bien-être de Cambridge Bay
- Le dîner de Noël de la GRC pour les aînés - Iqaluit
- Fête de Noël pour les aînés de l'Hospice Society - Baker Lake
- Festival des arts Alianait et programme de sensibilisation des collectivités
- Foire aux carrières de l'école secondaire Inukshuk d'Iqaluit
- Réunion des maires de la région de Kitikmeot



*Photo : Célébration de la Fête du Canada organisée par la Coop Sanavik à Baker Lake*

## IKAJUQTIGIINNIQ

---

La SÉQ encourage les initiatives de collecte de fonds orchestrées par ses employés. Pour la deuxième année consécutive, les employés se sont engagés dans la campagne Movember de la Fondation Movember Canada et la campagne Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer.

### MOVEMBER

L'équipe *Generating Mo-Power* de la SÉQ a recueilli plus de 20 000 \$ pour la Fondation Movember au cours du mois de novembre. Cette équipe a remporté la coupe Movember remise par le club Rotary d'Iqaluit à l'équipe ayant recueilli le plus d'argent lors du quatrième party Movember annuel. Afin de promouvoir la vision Movember visant à améliorer la santé physique et mentale chez les hommes et les garçons, la SÉQ a invité cette année des gens de l'extérieur de la SEQ à se joindre à l'équipe de collecte de fonds. S'inspirant de l'événement communautaire tenu l'année précédente, la SÉQ a tenu son deuxième événement de patinage ayant pour thème « donnez selon vos moyens » tenu à l'aréna Arnaitok d'Iqaluit.



Équipe Relais pour la vie de la SÉQ. Rangée arriérée de gauche à droite : David Coulombe, Dave Clark, Gemma Braun, Carol Plante, Chad Willcott, Catherine McIntyre, Peter McIntyre.

## RELAIS POUR LA VIE

L'équipe *Power Generators* de la SÉQ a également amassé la somme de 8 960,75 \$ dans le cadre du Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer. L'argent recueilli demeure dans le territoire afin de soutenir la recherche sur le cancer et d'aider des familles dans le besoin. Diverses activités (barbecue, vente de pâtisserie, moitié-moitié) ont été organisées par nos employés pour aider l'équipe de la Société à recueillir des fonds.

## PILIMMAKSARNIQ

---

### COMPÉTENCES CANADA NUNAVUT

La SÉQ parraine Compétences Canada Nunavut depuis huit ans en plus de participer activement à son conseil

d'administration. Compétence Canada fait la promotion des métiers spécialisés et du secteur des technologies comme possibilités de carrière stimulantes pour les jeunes du Nunavut, ce qui correspond pleinement à l'engagement de la SÉQ en matière d'éducation et de formation et à notre vision d'une main-d'œuvre autonome, responsable et représentative de la population du Nunavut.

### BOURSE D'ÉTUDES LAURA ULLURIAQ GAUTHIER

La bourse d'études Laura Ulluriaq Gauthier de la SÉQ est remise à une personne remarquable du Nunavut poursuivant des études postsecondaires. Laura Ulluriaq Gauthier était une visionnaire consciente de l'importance d'établir un service public d'électricité propre au Nunavut. La bourse de 5 000 \$ remise annuellement honore la mémoire de Mme Gauthier, sa vision, ses réalisations et son esprit communautaire.

Le comité de sélection de la SÉQ a choisi de décerner cette année la bourse Laura Ulluriaq Gauthier à Nadia Sammurtok de Rankin Inlet. Mme Sammurtok est une défenseure acharnée des initiatives pour les jeunes comme le Conseil national des jeunes Inuit et l'*Isaksimagiit Inuusirmi Katujjiqatigiit/Embrace Life Council* dans la région de Kivalliq. Elle a complété avec succès en 2015 le Programme de formation des enseignants du Nunavut offert au campus d'Iqaluit du Collège de l'Arctique du Nunavut. Mme Sammurtok entreprendra sa carrière d'enseignante à l'école Nakasuk d'Iqaluit à l'automne 2015.

### AVATITTINNIK KAMATSIARNIQ

---

À titre de société territoriale présente dans toutes les collectivités du Nunavut, la SÉQ appuie sans réserve les projets de nettoyage communautaire menés dans l'ensemble des collectivités du territoire par le ministère de l'Environnement du GN. La Société encourage ses employés à participer à cette initiative communautaire visant à sensibiliser les gens au respect de l'environnement que nous partageons tous.

## PRIX ET RÉCOMPENSES

### RECONNAISSANCE DES RÉALISATIONS REMARQUABLES CONCERNANT LA LANGUE INUIT

En juillet 2014, la Société a reçu avec grande fierté un prix de reconnaissance des réalisations remarquables concernant la langue inuit remis par l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit. Ce prix souligne les efforts de la SÉQ afin

de servir ses clients dans la langue officielle de leur choix et de respecter les dispositions de la Loi sur les langues officielles du Nunavut et la Loi sur la protection de la langue inuit. Au cours de l'exercice 2014-2015, le service des communications de la SÉQ a apporté d'importantes améliorations afin de tenir nos clients bien informés au sujet des interruptions de service et des activités de la Société par l'entremise de Facebook et de Twitter. L'accent a été mis sur l'affichage en temps opportun de l'information en inuktitut, en inuinnaqtun, en anglais et en français.

#### PRIX DE LA SEMAINE NORD-AMÉRICAINNE DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SNASST)

Pour la quatrième année consécutive, la SÉQ a reçu un prix territorial lors de la SNASST. Cette année, la Société a remporté le prix « Reconnaissance des employeurs » remis à un employeur admissible du Nunavut possédant 51 employés et plus. La SÉQ a également reçu le prix de la « meilleure représentation du thème » qui est l'un des quatre prix décernés au niveau national. Ces récompenses témoignent de l'engagement de la SÉQ à fournir un milieu de travail sécuritaire et envers la promotion d'une culture de saines pratiques de travail.

#### LE RÉPERTOIRE DES CARRIÈRES 2015, LES 100 MEILLEURS EMPLOYEURS DU CANADA POUR LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS

La SÉQ a été en nomination pour l'édition 2015 des 100 meilleurs employeurs du Canada dans diverses catégories. La nomination de la SÉQ dans la catégorie des meilleurs employeurs du Canada pour les nouveaux diplômés indiquait que la Société était considérée « comme l'un des meilleurs de l'industrie pour attirer et conserver des employés talentueux » et une « organisation offrant des perspectives d'emploi raisonnables ». La Société s'efforce d'offrir des programmes de formation et de perfectionnement professionnel innovateurs aux jeunes du Nunavut qui seront les futures professionnels et dirigeants du territoire.

#### PRIX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE D'IQALUIT

En mai 2014, la SÉQ a reçu le prix du développement durable décerné par la ville d'Iqaluit en raison du soutien offert par la SÉQ au plan à long terme de la ville en vue d'assurer un avenir durable. La SÉQ collabore avec la ville à de nombreux projets visant à réduire l'empreinte carbone de la capitale.

#### COUPE MOVEMBER

L'équipe *Generating Mo-Power* de la SÉQ a remporté la coupe Movember remise par le Club Rotary d'Iqaluit lors du 4<sup>e</sup> party Movember annuel. L'équipe de la Société a recueilli le montant le plus élevé de dons dans le cadre de la collecte de fond Movember 2014.

## FINANCES

Le service des Finances est situé au siège social de Baker Lake, mais il compte également des employés dans nos bureaux régionaux d'Iqaluit, de Rankin Inlet et de Cambridge Bay. Le service des finances est un rouage essentiel de la Société nécessitant d'importantes ressources pour exécuter son mandat. Nous souhaitons renforcer l'efficacité et l'efficience de ce service qui s'efforce d'améliorer les services fonctionnels et de gouvernance de la Société.

Liste des principales fonctions du service :

1. Comptabilité financière – Rapports comptables et financiers, établissement du budget, planification, prévisions, analyse, affaires réglementaires et rapports de gouvernance
2. Service à la clientèle – Services aux clients, facturation et recouvrements
3. Gestion de la chaîne d'approvisionnement – Logistique, approvisionnements et contrats, gestion des stocks et entreposage
4. Service de la paye, régimes de retraite et avantages sociaux

L'exercice 2014-2015 a de nouveau été très occupé pour le service.

- Mise en œuvre de la troisième majoration tarifaire générale
- Achèvement de la mise en œuvre d'un nouveau système de réquisitions
- Intégration des données de lecture des compteurs intelligents à Iqaluit au système de facturation
- Amélioration des services à la clientèle et du processus de recouvrement
- Amélioration des procédures d'approvisionnement et de passation de marchés
- Exécution d'un inventaire des stocks afin de corriger et mettre à jour les dossiers

Au cours de l'exercice, le service a également apporté des améliorations au processus d'établissement du budget des immobilisations et de reddition de compte à cet égard, y compris l'examen des besoins en immobilisation dans un contexte de disponibilité financière limitée. Une facilité de crédit de 74 M\$ a été approuvée afin de financer les dépenses en immobilisation sur une période de trois ans. Le montant sera versé en trois tranches pour les exercices de terminant les 31 mars 2014, 2015 et 2016. La première tranche de 16 M\$ a été octroyée au cours du précédent exercice se terminant le 31 mars 2014. Une autre tranche de 24 M\$ au cours de l'exercice visé par le présent rapport se terminant le 31 mars 2015. Une dernière tranche de 34 M\$ financera les dépenses en immobilisation de l'exercice 2015-2016. À ce jour, le gouvernement du Nunavut a fourni un montant de garantie limitée de 144 M\$ à la SÉQ.

Le plan d'immobilisation 2015-2016 de 28 M\$ de la SÉQ comprend des projets pluriannuels de remplacement de centrales dans les collectivités de Qikiqtarjuaq, Taloyoak, Cape Dorset et Grise Fiord.

#### RÉSUMÉ DU PLAN D'IMMOBILISATION 2015-2016

Région	Projets pluriannuels	Nouveaux projets	Ensemble des projets
Kitikmeot	3 927 \$	4 137 \$	8 064 \$
Kivalliq	1 633 \$	1 604 \$	3 237 \$
Qikiqtaaluk	11 884 \$	3 561 \$	15 445 \$
Nunavut	0 \$	1 123 \$	1 123 \$
<b>Total</b>	<b>17 444 \$</b>	<b>10 425 \$</b>	<b>27 869 \$</b>

La troisième requête de majoration tarifaire générale (RMTG) a été approuvée par le Conseil d'examen des taux des entreprises de service (CETES), résultant en une majoration tarifaire générale de 7,1 pour cent à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014 pour toutes les catégories de tarifs d'électricité dans l'ensemble des collectivités générant des revenus de 130,9 M\$ afin de couvrir les dépenses suivantes :

	<u>\$ Millions</u>
Carburant et lubrifiants	56,4
Dépenses de fonctionnement et d'entretien	<u>53,5</u>
	109,9
Amortissement	8,9
Rendement sur la dette (4,81 pour cent)	5,3
Rendement des capitaux propres (9,00 pour cent)	<u>6,8</u>
	<u>130,9</u>

La SÉQ a maintenu la demande de SSCC conformément à l'instruction ministérielle du 28 mars 2011, dans le cadre de la Phase I de RMTG de la SÉQ entreprise au cours de l'exercice 2010-2011. En mai 2013, la SÉQ a déposé une demande de SSCC et a reçu une instruction ministérielle accordant un supplément de 5,31 cents par kWh pour la période du 1er juin 2013 au 30 novembre 2013. En décembre 2013, la SÉQ a présenté une autre demande de SSCC pour la période du 1er décembre 2013 au 31 mars 2014, et a reçu une approbation pour 3,92 cents de supplément par kWh. La SÉQ a par la suite demandé que le SSCC soit prolongé jusqu'au 30 avril 2014 pour coïncider avec la date de mise en œuvre de la troisième RMTG le 1<sup>er</sup> mai 2014.

À compter du 1<sup>er</sup> mai 2014, le SSCC de 3,92 cents par kWh a été supprimé, car les prix du carburant avaient été pris en compte dans la RMTG entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014. Les faibles cours actuels du pétrole sur le marché mondial pourraient entraîner un remboursement du SSCC aux clients au cours de l'automne 2015.

La Société administre deux programmes pour le compte du gouvernement du Nunavut, soit le Programme de soutien à la distribution d'énergie dans les logements sociaux (PSDELS) et le Programme de subvention du coût de l'électricité du Nunavut (PSEN). Le PSDELS subventionne les clients résidentiels admissibles vivant dans des logements sociaux en versant au client la différence entre le taux résidentiel approuvé et 6,0 cents le kWh. La Société facture la Société d'habitation du Nunavut sur une base mensuelle pour les subventions à l'énergie et applique les montants aux factures de chaque client. Le PSEN subventionne les clients résidentiels admissibles jusqu'à concurrence de 50 pour cent du taux de base d'Iqaluit sur les 700 premiers kWh consommés chaque mois entre avril et septembre et sur les 1 000 premiers kWh consommés chaque mois entre octobre et mars. La Société transmet une facture mensuelle au gouvernement du Nunavut pour les subventions et applique les montants aux factures de chaque client.

Conformément aux dispositions de notre plan d'activités et dans le but d'offrir un bon service à notre clientèle, nous avons mené avec succès d'importantes initiatives au cours de l'exercice :

- Distribution de guides destinés à la clientèle afin de partager des conseils relatifs à la sécurité, la conservation d'énergie et les services à la clientèle de manière générale
- Diffusion de messages d'intérêt public et utilisation des médias sociaux pour tenir nos clients informés des interruptions de services
- Réduction du cycle territorial de perception de trois mois à un mois avec avis en temps opportun des arriérés et modification des dates d'échéance des factures de 60 jours à 30 jours dans toutes les collectivités afin d'aider les clients à gérer leurs factures.

Nous élaborons en ce moment un sondage sur la satisfaction de la clientèle. Les résultats de ce sondage serviront de balises afin de mesurer le rendement de notre service à la clientèle et pour mieux comprendre les besoins des clients. Parmi les initiatives envisagées pour l'avenir, notons la facturation par paiements égaux, un nombre accru d'options de paiement pour les clients et des services Web plus conviviaux.

La section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du service des finances a terminé la mise en place d'un système de réquisitions en ligne. Ce projet a été mis en œuvre progressivement au cours de deux exercices afin d'assurer une transition sans heurts. Les collectivités de Baker Lake, Cambridge Bay et Rankin Inlet ont été les premières à intégrer ce processus qui a été complété par l'intégration d'Iqaluit à la fin de l'automne 2014.

Dans le cadre de l'amélioration des contrôles internes et de l'évaluation précise de nos actifs, la section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a procédé à un examen exhaustif des stocks dans les vingt-cinq centrales au cours de l'été 2014. Cet exercice a permis à la section d'identifier un certain nombre d'enjeux liés au contrôle des stocks principalement liés aux procédures de vérification des livraisons par transport maritime, d'entreposage

et de protection des stocks et de rapport de leur utilisation en temps opportun. Le service des finances procède en ce moment à l'examen des stratégies à court et long terme afin de régler ces enjeux et de renforcer la gestion des actifs de la Société.

Les points saillants financiers et les indicateurs clés de rendement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 sont présentés ci-dessous.

#### POINTS SAILLANTS DES RÉSULTATS ET DES SURPLUS ACCUMULÉS

<b>Points saillants des résultats et des surplus accumulés (en milliers de \$)</b>					
<b>Pour l'exercice se terminant le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Revenus</b>					
<b>Vente d'énergie</b>	124 010 \$	115 334 \$	107 867 \$	104 833 \$	87 377 \$
<b>Autres revenus</b>	8 606 \$	7 035 \$	5 305 \$	6 453 \$	11 146 \$
<b>Financement du gouvernement du Nunavut</b>	-	-	2 422 \$	2 349 \$	13 120 \$
<b>Financement des immobilisations provenant des gouvernements</b>	-	-	611 \$	396 \$	296 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>132 616 \$</b>	<b>122 369 \$</b>	<b>116 205 \$</b>	<b>114 031 \$</b>	<b>111 939 \$</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>125 520 \$</b>	<b>118 809 \$</b>	<b>108 680 \$</b>	<b>106 557 \$</b>	<b>96 165 \$</b>
<b>Surplus pour l'exercice</b>	<b>7 096 \$</b>	<b>3 560 \$</b>	<b>7 525 \$</b>	<b>7 474 \$</b>	<b>15 774 \$</b>

Les revenus provenant de la vente d'énergie ont augmenté de 7,5 pour cent au cours de l'exercice, passant de 115,33M \$ à 124,01 M \$ (2014 : 6,9 pour cent), tandis que les achats de carburant et de lubrifiant se sont accrus de 9,1 pour cent passant de 51,42 M\$ à 56,08 M\$ (2014 : 3,7 pour cent).

La diminution nette des dépenses, à l'exclusion du carburant et des lubrifiants, des intérêts débiteurs et de la charge pour créances irrécouvrables s'élevé à 4,5 pour cent, passant de 62,27 M\$ à 65,07 M\$ (2014 : augmentation de 9,7 pour cent). La diminution du coût des fournitures et des services est la principale raison de cette augmentation.

#### POINTS SAILLANTS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN

<b>Points saillants des dépenses de fonctionnement et d'entretien</b>					
<b>Exercice se terminant le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Dépenses par objet ou type</b>					
<b>Carburants et lubrifiants</b>	44,6 %	43,4 %	45,6 %	44,9 %	44,3 %
<b>Salaires et avantages sociaux</b>	23,6 %	24,4 %	25,1 %	25,1 %	26,6 %
<b>Fournitures et services</b>	15,7 %	17,7 %	16,6 %	16,4 %	16,2 %
<b>Amortissement et disposition des immobilisations corporelles</b>	8,8 %	6,6 %	6,5 %	5,4 %	7,0 %

Déplacements et hébergement	3,8 %	3,6 %	4,0 %	3,7 %	4,2 %
Charges d'intérêt	3,6 %	4,2 %	2,7 %	3,4 %	3,5 %
Créances douteuses (recouvrements)	-0,1 %	0,1 %	-0,5 %	1,1 %	-1,8 %
	<b>100 %</b>				

La dette de la Société par rapport à l'excédent accumulé (le « plafond du pouvoir d'emprunt », aux termes de l'article 25 de la *Loi sur la Société d'énergie Quilliq*) conserve un ratio de 3/1. La SÉQ respecte ce ratio depuis le 31 mars 2004.

## POINTS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Points saillants de la situation financière (en milliers de \$)					
Au 31 mars	2015	2014	2013	2012	2011
Actif financier	36 050 \$	25 537 \$	29 559 \$	33 698 \$	42 609 \$
Passif	179 905 \$	161 225 \$	152 829 \$	136 614 \$	133 095 \$
Dette nette	<b>(143 855) \$</b>	<b>(135 688) \$</b>	<b>(123 270) \$</b>	<b>(102 916) \$</b>	<b>(90 486) \$</b>
Actifs non financiers	250 055 \$	234 792 \$	218 814 \$	177 196 \$	157 292 \$
Surplus accumulé	<b>106 200 \$</b>	<b>99 104 \$</b>	<b>95 544 \$</b>	<b>74 280 \$</b>	<b>66 806 \$</b>

En 2014-2015 la SÉQ a versé un montant de 7,50 M\$ (2014 : 6,46 M\$) en remboursement de capital à l'égard de la dette à long terme. La SÉQ a également payé 4,39 M\$ en intérêts sur la dette à long terme (2014 : 4,67 M\$).

## INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

Indicateurs clés de rendement (en milliers de \$)					
Exercice se terminant le 31 mars	2015	2014	2013	2012	2011
<b>Ratio de couverture des intérêts</b>					
Surplus avant les intérêts sur la dette à long terme	10 945 \$	7 876 \$	10 367 \$	10 747 \$	18 698 \$
Intérêts sur la dette à long terme	4 392 \$	4 666 \$	4 931 \$	4 327 \$	3 875 \$
Fardeau de la dette ( <i>critique en dessous de 1,50</i> )	<b>2,49</b>	<b>1,69</b>	<b>2,10</b>	<b>2,48</b>	<b>4,83</b>
<b>Ratio d'endettement</b>					
Actif	286 105 \$	260 329 \$	248 373 \$	210 894 \$	199 901 \$
Passif	179 905 \$	161 225 \$	152 829 \$	136 614 \$	133 095 \$
Capacité de payer la dette à long terme	<b>1,59</b>	<b>1,61</b>	<b>1,63</b>	<b>1,54</b>	<b>1,50</b>
<b>Capitaux empruntés – surplus accumulés</b>					
Dette bancaire	13 376 \$	14 665 \$	4 114 \$	1 894 \$	16 314 \$

<b>Dette à long terme</b>	117 498 \$	101 994 \$	94 451 \$	79 952 \$	66 727 \$
<b>Dette totale</b>	130 874 \$	116 659 \$	98 565 \$	81 846 \$	83 041 \$
<b>Surplus accumulés</b>	106 200 \$	99 104 \$	95 544 \$	74 280 \$	66 806 \$
<b>Dette</b>	<b>0,55</b>	<b>0,54</b>	<b>0,51</b>	<b>0,52</b>	<b>0,55</b>
<b>Surplus accumulés</b>	<b>0,45</b>	<b>0,46</b>	<b>0,49</b>	<b>0,48</b>	<b>0,45</b>
<b>Ratio de la dette par rapport au surplus accumulé (max. 3:1)</b>	<b>1,23</b>	<b>1,18</b>	<b>1,03</b>	<b>1,10</b>	<b>1,24</b>

#### DIVULGATION DES COMPTES CRÉDITEURS D'ÉLECTRICITÉ DE PLUS DE 500 \$ RADIÉS EN 2014-2015

En vertu de l'article 84 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, la Société doit divulguer publiquement dans son rapport annuel les éléments d'actif et les créances radiées dont la valeur excède 500 \$.

Pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2015, la SÉQ a radié les créances irrécouvrables de 62 clients (208 017 \$ au total), parmi lesquelles 21 excédaient 500 \$ (202 678 \$ au total).

ÉTAT	NOM DU CLIENT	MONTANT
SUCCESSION	SUCCESSION D'EYAITUK JOANASIE	502,96 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE HASLEM JENNY	512,67 \$
FAILLITE	DOYLE LISA	549,33 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE KOOMAK JEAN	564,64 \$
FAILLITE	LANE BRIAN	614,44 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE KOOTOO JAMESSIE	655,51 \$
SUCCESSION	SUCCESSION D'ETTUK KALLUK	706,95 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE TOOKALOOK SILAS	712,83 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE KAKEE PAULOOSIE	740,85 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE KOOCHIAJUK OOLOOTA	949,23 \$
SUCCESSION	SUCCESSION D'AWA IONA	950,02 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE KALLUK TOMMY	1 067,65 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE KILLIKTEE JOSHUA	1 170,15 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE PITSEOLAK SEANNA	1 177,11 \$
FAILLITE	VERMILLION MARY	1 293,47 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE SHAIMAYUK ROSIE	1 315,76 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE NOOKIGUAK MINNIE	1 378,89 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE VEEVEE DAVIDEE SR	1 517,71 \$
SUCCESSION	SUCCESSION DE QAQQASIQ TOMMY	1 525,60 \$
FAILLITE	DOWLAND CONTRACTING LTD	76 566,20 \$
FAILLITE	POLAR SUPPLIES	108 206,59 \$

# SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

## ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2015

---

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
Déclaration de la direction	35
Rapport du vérificateur	36
État de la situation financière	37
État des résultats et de l'excédent accumulé	38
État de la variation de la dette nette	39
État des flux de trésorerie	40
Notes afférentes aux états financiers	41
Annexe A – Soldes résiduels des parties liées	59
Annexe B – Liste des immobilisations corporelles	60

## DÉCLARATION DE LA DIRECTION

10 juillet 2015

Les états financiers et les informations financières connexes présentés dans le présent rapport annuel ont été préparés par la direction de la Société d'énergie Qulliq, qui doit s'assurer de l'intégrité, de la cohérence et de la fiabilité des données présentées.

Les états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les transactions touchant la période comptable en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant les prochaines périodes. Les estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience antérieure, les conditions actuelles et sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables selon les circonstances et l'analyse critique des principales conventions comptables utilisées par la Société.

Pour s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de la fiabilité de l'information financière, la direction maintient un système exhaustif de contrôles internes et assure un service d'audit interne sur lesquels elle s'appuie. Le système comprend une politique écrite de conduite de la société, la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques, la séparation des tâches et la délégation des pouvoirs et des conventions comptables judicieuses et prudentes qui font l'objet d'examens réguliers. Cette structure vise à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées, que les registres appropriés sont tenus et que la Société mène ses activités conformément aux prescriptions des lois applicables.

La responsabilité du conseil d'administration de la Société d'énergie Qulliq consiste à veiller à ce que la direction s'acquitte de sa responsabilité en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Les auditeurs externes ont un accès total et ouvert au conseil d'administration, en présence ou non de la direction.

Le Bureau du vérificateur général du Canada procède à une vérification annuelle indépendante des transactions et des états financiers de la Société d'énergie Qulliq, et il émet par la suite une opinion à cet égard.

Au nom de la direction de la Société d'énergie Qulliq :



Peter Tumilty  
Président et directeur général



Angela Visser, CPA, CGA  
Directrice des finances



Auditor General of Canada  
Vérificateur général du Canada

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil d'administration de la Société d'énergie Qulliq et au ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société d'énergie Qulliq, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et l'état des résultats et de l'excédent accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

.../2

*Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'énergie Qulliq au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par la Société d'énergie Qulliq et les états financiers sont conformes à ces derniers. En outre, les opérations de la Société d'énergie Qulliq dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, à la *Loi sur la Société d'énergie Qulliq* et ses règlements ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société d'énergie Qulliq.

Pour le vérificateur général du Canada,



Terrance DeJong, CPA, CA  
Vérificateur général adjoint

Le 10 juillet 2015  
Ottawa, Canada

## SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

## État de la situation financière

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2015	2014
<b>Actifs financiers</b>		
Comptes clients (Note 3)	\$ 36,050	\$ 25,537
<b>Passifs</b>		
Dette bancaire (Note 4)	13,376	14,665
Comptes fournisseurs et charges à payer (Note 5)	14,719	12,364
Dépôts remboursables (Note 6)	3,343	3,500
Frais à payer à la Division des produits pétroliers (Note 18 et Annexe A)	27,309	25,202
Dette (Note 7)	117,498	101,994
Frais à payer au gouvernement du Nunavut (Note 8)	521	1,031
Frais à payer au gouvernement du Canada (Note 9)	667	97
Avantages sociaux futurs (Note 10)	2,472	2,372
	<b>179,905</b>	<b>161,225</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(143,855)</b>	<b>(135,688)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (Annexe B)	226,835	211,853
Stock pour utilisation (Note 11)	22,484	22,164
Charges payées d'avance	736	775
	<b>250,055</b>	<b>234,792</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>\$ 106,200</b>	<b>\$ 99,104</b>

Obligations contractuelles et éventualités (Note 16)

Approuvé au nom du conseil d'administration par :



Julie-Anne Miller

Présidente du conseil



Philip Clark

Administrateur

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

### État des résultats et de l'excédent accumulé

#### Exercice se terminant au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2015	2015	2014
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
<b>Revenus</b>			
Vente d'énergie (Note 12)	\$ 126,711	\$ 124,010	\$ 115,334
Ventes relatives au chauffage	1,716	1,920	1,820
Autres revenus (Note 13)	4,905	6,686	5,215
<b>Total des revenus</b>	133,332	132,616	122,369
<b>Charges par service</b> (Note 14)			
Opération des centrales	76,011	73,923	69,219
Communes (frais généraux de la Société)	12,245	15,041	14,350
Opérations régionales	6,273	7,047	5,868
Gestion des immeubles	6,481	6,635	6,142
Finances et services de la paye	6,552	6,599	6,432
Technologies de l'information	3,628	2,737	2,792
Ressources humaines	3,697	2,546	4,069
Opérations territoriales	2,371	2,408	1,712
Réseau de distribution	2,658	2,154	2,149
Administration à Iqaluit et Conseil	2,255	2,320	3,204
Ingénierie	2,171	1,590	1,213
Sécurité et environnement	1,814	2,303	1,329
Chaleur résiduelle	574	217	330
<b>Total des charges</b>	126,730	125,520	118,809
<b>Excédent pour l'exercice</b>	6,602	7,096	3,560
<b>Excédent accumulé en début d'exercice</b>	99,104	99,104	95,544
<b>Excédent accumulé en fin d'exercice</b>	\$ 105,706	\$ 106,200	\$ 99,104

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

### État de la variation de la dette nette

Exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2015	2015	2014
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
<b>Excédent de l'exercice</b>	\$ 6,602	\$ 7,096	\$ 3,560
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Ajouts	(27,368)	(22,623)	(19,242)
Intérêts capitalisés (Note 15)	(510)	(543)	(350)
Frais généraux capitalisés	(4,200)	(2,101)	(1,506)
Règlement d'assurance	-	(733)	-
Transfert vers les stocks pour utilisation	-	-	783
Cessions	-	57	43
Amortissement	8,742	10,961	7,864
	(23,336)	(14,982)	(12,408)
<b>Ajouts aux stocks pour utilisation</b>	(52,198)	(55,846)	(55,208)
<b>Utilisation de stocks pour utilisation</b>	56,362	55,526	51,859
<b>Utilisation (ajouts) des charges payées d'avance</b>	-	39	(221)
	4,164	(281)	(3,570)
<b>Modification de la dette nette pour l'exercice</b>	(12,570)	(8,167)	(12,418)
<b>Dette nette en début d'exercice</b>	(135,688)	(135,688)	(123,270)
<b>Dette nette en fin d'exercice</b>	\$ (148,258)	\$ (143,855)	\$ (135,688)

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers.

---

## SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

### État des flux de trésorerie

---

Exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

---

	2015	2014
		Redressé (Note 2(o))
<b>Encaisse générée (utilisée par) les activités d'opération :</b>		
Encaisse provenant des clients	\$ 121 496	\$ 125 163
Sommes versées aux fournisseurs	(76 675)	(91 907)
Sommes versées aux employés	(31 747)	(29 237)
Intérêts payés	(5 051)	(5 336)
Encaisse générée (utilisée par) les activités d'opération	<b>8 023</b>	(1 317)
<b>Encaisse générée (utilisée par) les activités d'immobilisation :</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(22 328)	(17 469)
Produits de l'alinéation d'immobilisations corporelles	30	24
Encaisse générée (utilisées par) les activités d'immobilisation	<b>(22 298)</b>	(17 445)
<b>Encaisse générée par les activités d'investissement :</b>		
Encaisse affectée	-	1 081
Encaisse générée par les activités d'investissement	-	1 081
<b>Encaisse générée (utilisée par) les activités de financement :</b>		
Augmentation de la dette	23 000	14 000
Remboursement de la dette	(7 496)	(6 457)
Remboursement au gouvernement du Nunavut	(510)	(510)
Fonds reçus du gouvernement du Canada	570	97
Encaisse générée par les activités de financement	<b>15 564</b>	7 130
<b>Augmentation (diminution) de la dette bancaire</b>	<b>1 289</b>	(10 551)
<b>Dette bancaire en début d'exercice</b>	<b>(14 665)</b>	(4 114)
<b>Dette bancaire en fin d'exercice</b>	<b>\$ (13 376) \$</b>	(14 665)

---

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

## **1 La Société**

*Autorité* – La Société d'énergie Qulliq (la « Société ») est une société d'État territoriale dont les activités sont régies par la Partie IX de la Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut et la Loi sur la Société d'énergie Qulliq. La Société est exemptée de l'impôt sur le revenu.

*Mandat* - La Société a pour mandat de fournir de l'électricité aux citoyens et aux entreprises du Nunavut de manière sécuritaire, fiable et efficace, tout en réduisant au minimum les répercussions environnementales de ses activités. La Société a également pour mandat de planifier et de favoriser l'autonomie énergétique du Nunavut ainsi que d'informer les consommateurs des divers moyens d'économiser l'énergie.

La Société alimente ses clients en énergie grâce à ses 25 centrales autonomes fonctionnant au diesel et aux réseaux de distribution d'électricité établis dans 25 communautés du Nunavut. La Société fournit également du chauffage grâce à cinq systèmes de chaleur résiduelle reliés à cinq de ces centrales.

*Dépendance économique* - Sur le plan économique, la Société dépend sur gouvernement du Nunavut qui, directement et indirectement, représente la plus grande partie de ses ventes d'énergie. C'est aussi le gouvernement du Nunavut qui garantit la dette de la Société.

La Société est régie par la Loi sur le Conseil d'examen des taux des entreprises de services pour l'établissement de ses taux et de ses modalités de services. Le Conseil d'examen des taux des entreprises de services (CETES) fournit des avis au ministre de l'Énergie concernant les taux et les conditions de services. L'approbation finale des taux et des conditions de services relève du ministre et du gouvernement du Nunavut. Puisque les membres du CETES sont nommés par le gouvernement du Nunavut et que la Société est une société territoriale, la Société et le CETES sont des parties liées. Les recommandations de taux de la CETES sont basés sur un mécanisme de coûts de service, où l'objectif est i) d'établir des revenus suffisants pour récupérer les coûts d'exploitation prévus pour la prestation des services réglementés, y compris l'amortissement; et ii) de fournir un rendement juste et raisonnable sur les investissements publics.

## **2. Principales conventions comptables**

Ces états financiers sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public (NCCSP), comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Voici un sommaire des principales conventions comptables:

### **(a) Adoption des nouvelles normes comptables pour le secteur public**

En date du 1er avril 2014, la Société a adopté la norme PS 3260 - Passif au titre des sites contaminés. Cette section établit les normes en matière de comptabilisation, d'évaluation et d'information à fournir applicables au passif relatif aux sites contaminés. La Société a adopté cette politique sur une base prospective. Il n'y a pas d'impact pour l'exercice autre que la divulgation requise.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**2. Principales conventions comptables (suite)**

**(b) Budget**

Les normes comptables canadiennes pour le secteur public exigent qu'une société territoriale présente dans ses états financiers une comparaison des résultats d'exploitation et des changements de la dette nette pour l'exercice par rapport aux prévisions d'origine. Les objectifs budgétaires ont été fournis à titre de comparaison et sont calculés en fonction du plan d'affaires de la Société approuvé par le Conseil d'administration et déposé devant le corps législatif.

**(c) Utilisation d'estimations et d'incertitude d'évaluation**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public exige que la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges déclarés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces hypothèses sont caractérisées par une incertitude d'évaluation. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours d'exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers. Cependant, au moment de la préparation des présents états financiers, la Société considère que ces estimations et hypothèses sont raisonnables.

Les hypothèses les plus importantes de la direction portent sur les avantages sociaux futurs pour les employés, la provision pour créances douteuses, les passifs environnementaux, la durée de vie utile estimative future des immobilisations corporelles, l'évaluation des stocks pour utilisation et les éventualités.

**(d) Dette bancaire**

La dette bancaire comprend les soldes des comptes bancaires en situation de découvert, moins les chèques en circulation.

**(e) Comptes débiteurs**

Les comptes débiteurs sont évalués au coût. Les provisions pour moins-value sont comptabilisées au besoin en tenant compte de toutes les circonstances connues au moment de la préparation des états financiers, y compris les événements passés et les conditions existantes.

Une provision pour la dépréciation des comptes clients est constituée lorsqu'une preuve tangible démontre que la Société ne pourra recueillir les sommes prévues selon les modalités originales. On considère comme des indicateurs de la dépréciation des comptes clients les situations suivantes : un débiteur qui connaît des difficultés financières importantes, l'éventualité qu'un débiteur tombe en faillite ou doive se soumettre à une restructuration, une carence de paiement ou un arriéré ou encore la difficulté à localiser un débiteur. La valeur comptable des actifs est réduite en raison de l'utilisation d'un compte de provision pour créances douteuses, et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats à titre de charge pour créance douteuse. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est radiée contre la provision pour créance douteuse. Les recouvrements subséquents des

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**2. Principales conventions comptables (suite)**

montants déjà radiés sont crédités aux créances douteuses dans l'état des résultats d'exploitation et des surplus accumulés. La radiation des comptes clients est approuvées par le conseil d'administration de la Société, et lorsque les comptes excèdent 20 \$ par le Conseil de gestion financière du gouvernement du Nunavut.

**(f) Stocks pour utilisation**

Les stocks se composent principalement de carburant, de fournitures, de lubrifiants et de pièces de rechange. Le carburant est évalué au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon une moyenne pondérée. Les fournitures et les lubrifiants sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette, leur coût étant par ailleurs déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les pièces de rechange sont également évaluées au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

**(g) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles représentent des biens, des centrales et de l'équipement et sont comptabilisées selon leur coût d'origine, moins l'amortissement cumulé. Les coûts comprennent les services d'entrepreneurs, le coût de main-d'œuvre direct, le matériel et les fournitures, les coûts de développement, une part proportionnelle des coûts indirects et une allocation pour les charges financières incorporées dans les projets de construction. L'amortissement des immobilisations corporelles s'effectue selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile moyenne de leur ensemble en suivant les taux suivants :

	<u>Taux</u>
Actifs de production	20 - 35 ans
Actifs de distribution	15 - 40 ans
Autres actifs	1 - 40 ans
Bâtiments autres que les centrales	45 ans
Véhicules	12 ans
Actifs - chaleur résiduelle	25 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis avant d'être mis en services.

Les immobilisations incorporelles ne sont pas comptabilisées comme des actifs dans les états financiers.

**(h) Coûts de développement de projet**

La Société a entrepris certains projets visant à poursuivre la production de sources d'énergie de remplacement. Tandis que ces projets sont en cours, les coûts de développement sont comptabilisés au poste des travaux en cours des immobilisations corporelles. Lorsqu'il est établi ultérieurement que le projet n'ira pas en concours, il est fermé et les coûts sont comptabilisés en tant que charges. Le coût de projets achevés est transféré aux coûts des immobilisations corporelles qui en résultent lorsque ces immobilisations sont utilisées de façon productive.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**2. Principales conventions comptables (suite)**

**(i) Financement public**

Le financement public provient des opérations et est comptabilisé à titre de revenu lorsqu'il est approuvé et que les critères d'admissibilité sont remplis, sauf dans la mesure où les stipulations du financement donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Le financement est comptabilisé à titre de revenu reporté lorsque les stipulations du financement donnent lieu à un passif, ou à titre de prêt lorsque la somme est remboursable. Le revenu de financement est comptabilisé dans l'état des résultats et des excédents accumulés lorsque les passifs ont fait l'objet d'un règlement.

**(j) Passif au titre des avantages sociaux futurs des employés**

(i) Régime de pension — Les employés admissibles participant au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le Régime), un régime de retraite multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Société versées au Régime s'expriment en pourcentage des cotisations salariales. Le pourcentage peut varier d'une année à l'autre selon les résultats du Régime. Les cotisations de la Société sont portées aux dépenses au cours de l'exercice courant et représentent l'obligation totale de la Société envers le Régime. La Société n'est pas de tenue de verser des cotisations pour les services passés ou des insuffisances de financement du Régime. Les cotisations de la Société correspondent au plein coût qui lui incombe en tant qu'employeur.

(ii) Prestations de départ en cas de démission, retraite et déménagement – Selon les conditions d'emploi, les employés admissibles peuvent avoir droit à des prestations de départ et de relogement lorsqu'ils démissionnent, partent à la retraite ou déménagement, qui sont calculées selon les années de service et les derniers salaires. La Société offre des prestations de départ et de retraite aux employés admissibles, qui sont calculées selon les années de service et les derniers salaires et des prestations de déménagement calculées selon les années de service et la collectivité de résidence. Les prestations sont versées au moment de la démission, de la retraite ou du décès de l'employé. Le coût prévu de ces avantages est calculé en se fondant sur les meilleures estimations de la direction et s'accumule à titre de passif au fur et à mesure que les employés rendent les services.

**(k) Revenus**

Les ventes d'énergie et de chauffage sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les transactions et les événements se sont produits et sont calculées à l'aide des compteurs de services publics. La majorité des autres revenus sont comptabilisés lorsque les services sont fournis et calculés selon leur coût par unité ou par service. Les revenus comprennent la comptabilisation des services fournis, mais non encore facturés. Les estimations pour ces services sont calculées à partir des données antérieures sur la consommation.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**2. Principales conventions comptables (suite)**

**(l) Instruments financiers**

La liste qui suit présente les instruments financiers de la Société ainsi que leurs bases d'évaluation au 31 mars 2015.

<b>Actifs financiers</b>	<b>Base d'évaluation</b>
Comptes clients	Coût
<b>Passifs financiers</b>	<b>Base d'évaluation</b>
Dette bancaire	Coût
Comptes fournisseurs et charges à payer	Coût
Dépôts remboursables	Coût
Frais à payer à la Division des produits pétroliers	Coût
Dette	Coût amorti
Frais à payer au gouvernement du Nunavut	Coût
Frais à payer au gouvernement du Canada	Coût

Étant donné que les instruments financiers sont évalués au coût, il n'y a eu aucune réévaluation des gains ou des pertes. En conséquence, l'état des gains et pertes de réévaluation est exclu.

Tous les actifs financiers font l'objet d'un test annuel de dépréciation. Lorsque les actifs financiers perdent de leur valeur, les pertes de valeur sont portées à l'état des résultats et des surplus accumulés.

Les coûts d'exploitation sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un actif financier ou d'un passif financier. Les coûts d'exploitation sont ajoutés à la valeur comptable des éléments de la catégorie des coûts ou des coûts après amortissement au moment de la constatation initiale.

**(m) Passif environnemental des sites contaminés**

Les sites contaminés sont le résultat de la contamination introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments provenant d'un organisme chimique, organique ou radioactif qui dépasse une norme environnementale.

On comptabilise un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés lorsque tous les critères suivants sont satisfaits :

- i. Il existe une norme environnementale;
- ii. la contamination excède la norme environnementale;
- iii. la Société est directement responsable ou accepte la responsabilité du site;

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**2. Principales conventions comptables (suite)**

- iv. on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs;
- v. Il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif rend compte de la meilleure estimation de la Société concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsqu'il est prévu que les flux de trésorerie nécessaires pour régler ou supprimer une obligation ne pourront être cumulés avant une longue période, on utilise la méthode de la valeur actualisée.

Le passif est comptabilisé net de tout recouvrement prévu et comprend tous les coûts attribuables à des activités d'assainissement y compris des activités de fonctionnement, d'entretien et de surveillance après l'assainissement.

Le passif est ajusté chaque année pour tenir compte du passage du temps, de nouvelles obligations, de modifications aux estimations de la direction et des coûts réels encourus.

Si la probabilité d'un événement futur qui confirmerait la responsabilité de la Société ne peut être déterminée, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers.

**(n) Éventualités**

Le passif éventuel résulte d'éventualités environnementales potentielles ou de poursuites en instance et d'autres faits semblables. Les éventualités de la Société sont des éléments de passif potentiels qui peuvent devenir réels selon qu'un événement futur se concrétise ou non. Dans la mesure où un tel événement est susceptible de se produire et dans la mesure où les coûts peuvent faire l'objet d'une évaluation raisonnable, un passif est comptabilisé. S'il est impossible de déterminer la probabilité ou si le montant ne peut être estimé raisonnablement, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers et aucun passif n'est comptabilisé.

**(o) Réévaluation du flux de trésorerie**

Au cours de l'année, la Société a noté l'inclusion d'éléments hors trésorerie dans son état des flux de trésorerie et a retraité les chiffres correspondants. Il n'y avait pas d'impacts sur le résultat nets des opérations. L'impact de ce retraitement sur les chiffres comparatifs est le suivant:

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**2. Principales conventions comptables (suite)**

**Résumé des ajustements**

*Activités de fonctionnement*

Encaisse nette pour les activités de fonctionnement en date du 31 mars 2014:	
Résultats déclarés précédemment	\$ 2,409
Ajustement à l'encaisse versée aux employés	(984)
Ajustement de l'encaisse versée aux fournisseurs	(2,371)
Ajustements aux intérêts payés	(371)
Encaisse nette pour les activités de fonctionnement	\$ (1,317)

*Activités d'investissement*

Encaisse nette consacrée aux activités d'investissement, au 31 mars 2014:	
Montant constaté précédemment	\$ (21,074)
Ajustements aux acquisitions d'immobilisations corporelles	3,629
Encaisse nette pour les activités de placement	\$ (17,445)

*Activités de financement*

Encaisse nette pour les activités de financement en date du 31 mars 2014:	
Résultat déclaré précédemment	\$ 7,033
Ajustements aux fonds reçus du gouvernement du Canada	97
Encaisse nette pour les activités de financement	\$ 7,130

**3 Comptes débiteurs**

	2015			2014	
	Brut	Allocation pour créances douteuses	Net		Net
Comptes clients	\$ 41,163	\$ (5,217)	\$ 35,946	\$	25,480
Avances aux employés	3	-	3		5
Remboursement de TPS	101	-	101		52
	\$ 41,267	\$ (5,217)	\$ 36,050	\$	25,537

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**4 Dette bancaire**

La Société dispose d'une facilité de crédit bancaire dont la limite est de 20 000 \$ (20 000 \$ en 2014). Le taux d'intérêt appliqué au découvert est établi au taux préférentiel moins 0,5% (2,35 % en 2015; 2,50 % en 2014). La facilité permet l'utilisation d'acceptations bancaires (AB) aux fins d'emprunt. Les AB portent une commission d'acceptation de 50 points de base par année et un taux d'intérêt correspondant approximativement au taux préférentiel moins 1,9 %, assujetti au marché pour une période d'au moins 7 jours et d'au plus 365 jours et sont émis et réémis en montant minimal de 1 000 \$ canadiens et multiples intégraux de cette somme. La dette bancaire de la Société comprenait 10 000 \$ en AB à la fin de l'exercice (10 000 \$ en 2014). La facilité de crédit bancaire est garantie par une entente d'indemnité/transaction de la CIBC et cautionnée par le gouvernement du Nunavut.

**5 Comptes fournisseurs et charges à payer**

	<b>2015</b>	2014
Engagements liés au commerce et charges à payer	\$ 12,343	\$ 10,469
Cotisations sociales et avantages à payer	2,376	1,895
	<b>\$ 14,719</b>	\$ 12,364

**6 Dépôts remboursables**

	<b>2015</b>	2014
Dépôts remboursables au titre de projets	\$ 1,081	\$ 447
Retenues	1,025	2,011
Dépôts remboursables des clients	1,237	1,042
	<b>\$ 3,343</b>	\$ 3,500

**7 Dette**

	<b>2015</b>	2014
Débeture rachetable à 6,809 %, amortie sur 20 ans et arrivant à échéance le 27 septembre 2021. Remboursements semestriels à capital constant de 2848 \$, et versement forfaitaire et final de 17 502 \$ à échéance.	\$ 39,392	\$ 42,259
Facilité B, prêt engagé non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels mixtes (capital et intérêts) de 42 \$ à compter du 1er août 2011, le paiement final devant être effectué au plus tard le 1er mai 2021.	2,711	3,089

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**7 Dette (suite)**

Facilité C, prêt engagé non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels mixtes (capital et intérêts) de 53 \$ à compter du 1er août 2011, le paiement final devant être effectué au plus tard le 1er mai 2021.	<b>3,462</b>	3,943
Facilité D, prêt engagé non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels mixtes (capital et intérêts) de 74 \$ à compter du 1er août 2011, le paiement final devant être effectué au plus tard le 1er juin 2021.	<b>4,868</b>	5,539
Facilité E, prêt engagé non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels mixtes (capital et intérêts) de 30 \$ à compter du 1er mars 2012, le paiement final devant être effectué au plus tard le 1er février 2022.	<b>4,283</b>	4,454
Facilité F, prêt engagé non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels mixtes (capital et intérêts) de 133 \$ à compter du 1er août 2011, le paiement final devant être effectué au plus tard le 1er juillet 2021.	<b>8,849</b>	10,043
Facilité G, prêt engagé non renouvelable assorti de paiements mensuels de 83 \$ et intérêt calculés au taux préférentiel moins 50 points de base par année à compter du 1er décembre 2012 avec paiement final devra être effectué au plus tard le 30 novembre 2022. Cette facilité comporte une option assujettie à l'acceptation bancaire, une commission d'acceptation calculée à 50 points de base par année et une durée minimale de sept jours et maximale de 365 jours, et est émise et réémise en tranches d'un montant minimal de 1 000 \$ canadiens et de multiples de cette somme.	<b>17,667</b>	18,667
Facilité I, prêt engagé non renouvelable assorti de paiements mensuels de 88 \$ et intérêt calculés au taux préférentiel moins 50 points de base par année à compter du 1er avril 2015 avec paiement final dû le 1er avril 2024. Cette facilité comporte une option assujettie à l'acceptation bancaire, une commission d'acceptation calculée à 50 points de base par année et une durée minimale de sept jours et maximale de 365 jours, et est émise et réémise en tranches d'un montant minimal de 1 000 \$ canadiens et de multiples de cette somme.	<b>21,000</b>	-

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**7 Dette (suite)**

Facilité J, prêt engagé non renouvelable assorti de paiements mensuels de 67 \$ et intérêt calculés au taux préférentiel moins 50 points de base par année à compter du 1er mai 2014 avec paiement final dû le 30 avril 2024. Cette facilité comporte une option assujettie à l'acceptation bancaire, une commission d'acceptation calculée à 50 points de base par année et une durée minimale de sept jours et maximale de 365 jours, et est émise et réémise en tranches d'un montant minimal de 1 000 \$ canadiens et de multiples de cette somme.

	15,266	14,000
	<b>\$ 117,498</b>	<b>\$ 101,994</b>

Échéancier des principaux montants dont le versement est prévu pour le paiement de la dette :

2016	\$	8,936
2017		9,279
2018		9,642
2019		10,027
2020		10,435
2021 à 2032		69,179
Total	\$	117,498

Selon l'article 25 de la Loi sur la Société d'énergie Qulliq, les emprunts de la Société ne doivent en aucun cas dépasser le triple de ses surplus accumulés. Au 31 mars 2015, le taux emprunts/surplus accumulés de la Société était de 1,25 (1,18 en 2014).

La dette est garantie par le gouvernement du Nunavut.

**8 Frais à payer au gouvernement du Nunavut**

Le montant total des frais à payer à long terme par la Société au gouvernement du Nunavut se chiffre à 521 \$ (1 031 \$ en 2014), cette somme correspond au montant nécessaire pour acquitter la dette de la division envers la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest. Ce montant ne porte aucun intérêt et est remboursable sur dix ans, par tranches de 510 \$ annuellement, le paiement final de 521 \$ devant être versé au plus tard le 1er octobre 2015.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**9 Frais à payer au gouvernement du Canada**

Le gouvernement du Canada, dans le cadre de l'Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation, a versé à la Société une contribution remboursable sans intérêt pour aider à payer le projet de réseau intelligent d'iqaluit. À moins de résiliation avant la date d'achèvement du 17 décembre 2016, le remboursement de la contribution commencera le lendemain de la date d'achèvement et se terminera le 17 décembre 2020. La contribution est remboursable en versements annuels basés sur les profits nets découlant du projet.

**10 Avantages sociaux futurs des employés**

La Société offre à ses employés des prestations au moment de la démission, de la retraite et du déménagement, qui sont calculées selon les années de service et les salaires finaux. Ces prestations sont provisionnées et en conséquence il n'y a pas d'actifs résultant en un déficit équivalant à une obligation au titre des prestations constituées. Les charges à payer au titre de ces prestations sont les suivantes:

	<b>2015</b>		2014
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	\$ 2,372	\$	1,621
Coûts pour l'exercice	<b>928</b>		1,714
Prestations versées pendant l'exercice	<b>(828)</b>		(963)
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	\$ 2,472	\$	2,372

La Société ainsi que tous les employés admissibles cotisent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le Régime). Ce régime prévoit des prestations en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération moyenne à la retraite. Les prestations sont pleinement indexées conformément aux augmentations de l'indice des prix à la consommation.

Les cotisations au régime se répartissent comme suit:

	<b>2015</b>		2014
Cotisations de l'employeur	\$ 2,134	\$	2,323
Cotisations des employés	<b>1,508</b>		1,419
Total des cotisations	\$ 3,642	\$	3,742

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**11 Stocks pour utilisation**

	<b>2015</b>		2014
Pièces de rechange	\$ 11,674	\$	9,525
Carburant	8,841		10,371
Fournitures et lubrifiants	1,969		2,268
	<b>\$ 22,484</b>	<b>\$</b>	<b>22,164</b>

Une provision pour désuétude de 1 300 \$ a été comptabilisée en 2015 (1 300 \$ en 2014) de façon à réduire la valeur de réalisation nette. Il n'y a pas eu de reprise de réduction de la valeur de réalisation nette. Aucun stock n'a été donné en gage à titre de garantie pour les passifs.

**12 Vente d'énergie**

	<b>2015</b>		2014
Clients commerciaux	\$ 71,739	\$	66,326
Clients résidentiels	50,541		47,349
Électricité destinée à l'éclairage des rues et des zones privées	1,730		1,659
	<b>\$ 124,010</b>	<b>\$</b>	<b>115,334</b>

Répartition des ventes aux clients résidentiels :

	<b>2015</b>		2014
Subventions pour les logements sociaux obtenues au nom des clients	\$ 24 206	\$	24 353
Sommes facturées aux clients résidentiels	16 227		12 938
Subventions pour l'approvisionnement en électricité du territoire obtenues au nom des clients	10 108		10 058
	<b>\$ 50 541</b>	<b>\$</b>	<b>47 349</b>

La Société est payée pour administrer le Programme de soutien à la distribution d'énergie dans les logements sociaux au nom du gouvernement du Nunavut. Ce programme subventionne les clients résidentiels admissibles vivant dans des logements sociaux, en subventionnant au nom du client la différence entre le taux résidentiel approuvé et le 6,0 cents par kWh. Chaque mois, la Société facture la Société d'habitation du Nunavut le montant des subventions relatives à la distribution d'énergie et le soustrait de la facture des clients résidentiels qui en bénéficient.

La Société administre le Programme territorial de soutien à la distribution d'énergie dans les logements sociaux pour le gouvernement du Nunavut. Ce programme offre aux clients résidentiels admissibles des subventions représentant 50 % du tarif de base d'Iqaluit pour les 700 premiers kWh consommés mensuellement entre avril et septembre et pour les 1000 premiers kWh consommés mensuellement entre octobre et mars. Chaque mois, la Société facture au gouvernement le montant de ces subventions et le soustrait de la facture des clients résidentiels qui en bénéficient.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**13 Autres revenus**

	2015	2014
Produits de l'assurance	\$ 2,098	\$ -
Administration et autres frais de gestion	1,641	1,641
Loyer facturé aux employés	1,286	1,099
Financement des immobilisations par les clients	986	1,978
Location de poteaux	675	497
	<b>\$ 6,686</b>	<b>\$ 5,215</b>

**14 Charges**

Sommaire des charges par objet ou type :

	2015	2014
Carburant et lubrifiants	\$ 56,077	\$ 51,422
Salaires et avantages sociaux	29,611	29,004
Fournitures et services	19,743	21,081
Amortissement des immobilisations corporelles	10,961	7,864
Déplacements et hébergement	4,732	4,307
Intérêts débiteurs (Note 15)	4,495	4,965
Perte sur l'aliénation des biens	26	19
Charges pour créances douteuses (recouvrements)	(125)	147
	<b>\$ 125,520</b>	<b>\$ 118,809</b>

**15 Intérêts débiteurs**

	2015	2014
Intérêts sur la dette	\$ 4,392	\$ 4,666
Intérêts et frais bancaires	646	649
Moins : les intérêts débiteurs des projets de construction	(543)	(350)
	<b>\$ 4,495</b>	<b>\$ 4,965</b>

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**16 Obligations contractuelles et éventualités**

*Contrats de location-exploitation*

La Société a conclu divers contrats à long terme relativement à la location de propriétés et de matériel. Les paiements annuels minimums associés à ces locations se répartissent comme suit:

2016	\$	2,440
2017		1,538
2018		1,227
2019		345
2020		-
<hr/>		
Total	\$	5,550

*Engagements relatifs à l'achat de carburant*

La Société a conclu des contrats d'approvisionnement équivalant à 15 396 \$ pour l'achat de carburant au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2016. Ce montant doit être payé au cours de l'exercice de 2016. La Société s'est engagée à faire l'achat d'une quantité additionnelle de 54 830 000 litres de carburant au cours du prochain exercice financier.

*Engagements relatifs aux immobilisations corporelles*

La Société a pris des engagements s'élevant à 2560 \$ relativement aux immobilisations corporelles à venir.

*Autres engagements d'exploitation*

La Société a pris des engagements s'élevant à 623 \$ relativement à d'autres dépenses d'exploitations à venir.

*Litiges*

Dans le cours normal de ses activités, la Société pourrait être partie à des réclamations et poursuites judiciaires futures. La direction est d'avis que des provisions adéquates ont été constituées à l'égard des décaissements qui pourraient découler de ces actions judiciaires et ne croit donc pas que celles-ci, advenant qu'elles surviennent, puissent avoir une incidence défavorable sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation de la Société.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**16 Obligations contractuelles et éventualités (suite)**

*Passifs pour les sites contaminés*

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et règlements fédéraux et territoriaux, comme la Loi sur la protection de l'environnement du Nunavut et les lignes directrices sur l'environnement relatives à l'assainissement de lieux contaminés - 2010, régissant la protection de l'environnement ou visant à minimiser tout impact défavorable sur l'environnement. La Société exerce ses activités de façon à protéger la santé publique et l'environnement et estime que ses opérations sont en conformité avec toutes les lois et tous les règlements applicables.

La Société a identifié 24 sites où la concentration d'hydrocarbures pétroliers et d'autres polluants dans le sol dépasse les normes environnementales. La contamination de certains de ces sites est survenue lorsque d'autres parties étaient responsables de l'utilisation des sites ou étaient titulaires de droits sur ces sites.

La direction estime que l'assainissement coûterait environ 38 M\$. Aucune provision pour couvrir la responsabilité environnementale liée à l'assainissement de ces sites n'est incluse dans ces états financiers, car il n'y a pas d'obligation légale d'assainir ces sites, et la direction n'a pas non plus l'intention d'assainir l'un de ces sites. Dans le futur, une disposition sur la responsabilité environnementale pour l'assainissement de l'un de ces sites sera incluse s'il est établi que la santé publique est en danger.

La direction a mis en place un programme de surveillance pour s'assurer que les 24 sites contaminés identifiés ne nuisent pas à des individus ou à l'environnement. Les efforts en cours de la Société pour évaluer les sites contaminés, et établir la responsabilité concernant ces sites, peuvent entraîner des passifs environnementaux liés à des sites récemment identifiés ou à des changements d'évaluation des sites existants.

*Ordre d'exécution en matière de protection de l'environnement*

En avril 2014, la Société a reçu un avis d'intention d'Environnement Canada d'émettre des ordres d'exécution en matière de protection de l'environnement (OEPE) liés à des infractions à la réglementation pour les systèmes de stockage de produits pétroliers dans les installations de la Société à Iqaluit, Rankin Inlet et Whale Cove. La Société a procédé au remplacement des pipelines visés à Iqaluit pendant l'année et a informé Environnement Canada qu'il exécutera les travaux requis à Rankin Inlet et Whale Cove au cours de l'exercice 2015-2016. Environnement Canada a accepté de reporter la délivrance de l'OEPE lié à Rankin Inlet et Whale Cove jusqu'à l'exercice 2015-2016 et a déclaré que l'installation Iqaluit était maintenant conforme en raison des travaux exécutés.

**17 Instruments financiers**

Les instruments financiers détenus par la Société exposent celle-ci à certains risques. Il n'y a eu aucune variation du niveau de risque en comparaison avec l'exercice précédent et aucune modification des méthodes et pratiques utilisées pour gérer ces risques. Les risques suivants n'ont pas eu une incidence importante sur les états financiers de la Société.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**17 Instruments financiers (suite)**

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit lié à l'encaisse en dépôt auprès d'institutions financières ainsi qu'à la vente d'électricité et aux services fournis à la clientèle domestique. En ce qui concerne l'encaisse des comptes portant intérêt et des comptes clients, le risque maximum auquel peut être exposée la Société correspond à la valeur comptable figurant à l'état de la situation financière. À la fin de 2015 et de 2014, on n'avait observé aucune concentration pertinente de risques de crédit en fonction du type de client ou du lieu géographique. L'exposition de la Société au risque de crédit dépend plutôt des caractéristiques des clients pris séparément.

Le risque de crédit relatif aux comptes clients est atténué grâce aux dépôts en espèces perçus auprès des nouveaux clients. Le montant de ces dépôts dépend de l'exposition au risque. Les clients établis et ceux qui jouissent d'une bonne cote de crédit n'ont pas à fournir de dépôt.

Les comptes débiteurs viennent généralement à échéance à 30 jours, et la Société compte de l'intérêt après 60 jours au taux indiqué dans le contrat. La Société se sert d'un compte de provision pour gérer le risque de pertes sur créance aux comptes clients. Au cours de l'exercice, les montants de ce compte ont fluctué comme suit:

	<b>2015</b>		2014	
Solde en début d'exercice	\$	<b>5,294</b>	\$	5,486
Recouvrements (radiations) de créances		<b>48</b>		(377)
Augmentation (diminution) des provisions au cours de l'exercice		<b>(125)</b>		185
Solde en fin d'exercice	\$	<b>5,217</b>	\$	5,294

Voici l'analyse chronologique des comptes clients non dépréciés, classés par date de facturation:

	<b>Jours depuis la facturation</b>			2015		2014	
	<b>31 - 60</b>	<b>61-90</b>	<b>Plus de 90</b>				
31 mars 2015	\$ <b>10,306</b>	\$ <b>3,095</b>	\$ <b>8,062</b>	\$	<b>21,463</b>	\$	11,133

En ce qui concerne les comptes clients arriérés, mais non dépréciés, selon les antécédents en matière de crédit et les cotes de solvabilité, rien n'indique que les clients ne seront pas en mesure de respecter leurs obligations.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à l'échéance. La Société gère le risque de liquidité de manière à ce que les ressources financières liquides suffisent pour financer les opérations et effectuer les remboursements de la dette à long terme. La Société estime qu'elle dispose d'un capital suffisant, considérant les flux de trésorerie générés à l'interne, le financement public et les ressources externes, y compris les facilités d'emprunt permettant de répondre aux prévisions relatives aux dépenses courantes.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**17 Instruments financiers (suite)**

Le tableau suivant présente une analyse des risques jusqu'à échéance des passifs financiers fondée sur les échéances contractuelles toujours en vigueur (en supposant leur non-renouvellement):

	Moins de 1 an	Entre 1 et 4 ans	Plus de 4 ans	2015		2014
Dette bancaire	\$ 13,376	\$ -	\$ -	\$ 13,376	\$	14,665
Comptes fournisseurs et charges à payer	14,719	-	-	14,719		12,364
Dépôts remboursables	3,343	-	-	3,343		3,500
Frais à payer à la Division des produits pétroliers	27,309	-	-	27,309		25,202
Dette	13,318	39,697	86,579	139,594		125,082
Frais à payer au gouvernement du Nunavut	521	-	-	521		1,031
Frais à payer au gouvernement du Canada	56	611	-	667		97
	<b>\$ 72,642</b>	<b>\$ 40,308</b>	<b>\$ 86,579</b>	<b>\$ 199,529</b>	<b>\$</b>	<b>181,941</b>

*Risque du marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des coûts du marché. La Société est exposée à un risque de taux d'intérêt en ce qui a trait à sa dette à long terme à taux fixe et à taux variable.

La Société vise à maintenir sa dette à taux fixe jusqu'à l'échéance.

La Société est exposée au risque de flux de trésorerie lié aux variations des taux d'intérêt en ce qui concerne sa dette à taux variable et sa dette bancaire. Pour toute variation de 1 % du taux d'intérêt applicable aux prêts à taux variable, la variation des charges d'intérêts annuelle est la suivante:

	2015		2014	
Dette bancaire	\$	140	\$	69
Dette		433		262
	<b>\$</b>	<b>573</b>	<b>\$</b>	<b>331</b>

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

**17 Instruments financiers (suite)**

La Société n'est exposée à aucun autre risque de marché relativement aux instruments financiers qu'elle détient.

**18 Relations entre entités apparentées**

La Société d'énergie Qulliq est une société d'État territoriale et, de ce fait, est liée au gouvernement du Nunavut (GN) ainsi qu'aux organismes et aux autres sociétés territoriales de celui-ci. Dans le cours normal de ses activités, la Société fournit des services à ses personnes apparentées, et elle achète auprès d'elles du carburant, du matériel, des fournitures et divers services. Les modalités et les taux relatifs à ces opérations sont les mêmes que ceux qui s'appliquent aux clients non apparentés. Voir annexe A.

**19 Événement subséquent**

Le 2 avril 2015 la centrale de la Société à Pangnirtung a été détruite par un incendie. Il n'y a pas eu de blessés. La capacité de production a été rétablie de manière partielle en une journée à l'aide de groupes électrogènes temporaires. La fourniture d'électricité a été rétablie dans l'ensemble de la collectivité dans un délai de quatre jours. Les coûts de nettoyage, Facilités à court terme, facilités à moyen terme et à plus long terme de la nouvelle centrale qui sera construite sont en grande partie couverts par l'assurance. La valeur comptable nette résiduelle de la centrale au 31 mars 2015 était de 1 600 \$. Le montant qui devra être radié en 2016 n'est pas encore connu, mais représentera probablement une partie importante de la valeur comptable nette.

**20 Données comparatives**

Certains montants présentés à des fins comparatives ont été reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers du présent exercice.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**
**ANNEXE A**
**Soldes résiduels des parties liées**
**Au 31 mars 2015**
*(en milliers de dollars)*

	<b>Soldes des actifs</b>	<b>Soldes des passifs</b>	<b>Soldes des revenus</b>	<b>Soldes des charges</b>
<b>Trésor</b>				
Bureau de l'Assemblée législative	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
<b>Ministères</b>				
Services communautaires et gouvernementaux	4,960	-	24,105	-
Culture et Patrimoine	71	-	80	-
Développement économique et Transports	49	-	192	-
Éducation	10	-	5	-
Environnement	-	-	-	-
Exécutif et Affaires intergouvernementales	4	-	-	-
Services à la famille	-	-	-	-
Finances	5,957	5	10,063	2,407
Santé	85	-	196	-
Justice	-	-	3	-
<b>Sociétés territoriales</b>				
Collège de l'Arctique du Nunavut	37	-	83	-
Société de crédit commercial du Nunavut	-	-	-	-
Société de développement du Nunavut (y compris les filiales)	-	-	490	-
Société d'habitation du Nunavut (y compris les OLN)	8,622	-	28,686	-
<b>Fonds renouvelables</b>				
Fonds renouvelable boissons alcoolisées	-	-	-	-
Fonds renouvelables produits pétroliers	177	27,309	252	47,717
<b>Autres organismes publics</b>				
Administrations scolaires de district	-	-	36	-
Tribunal des droits de la personne	-	-	-	-
Commission des normes du travail	-	-	-	-
Commission des services juridiques	-	-	-	-
Commission des licences d'alcool du Nunavut	-	-	16	-
Conseil Quilliit de la condition féminine du Nunavut	-	-	-	-
<b>Total des soldes résiduels des parties liées</b>	<b>\$ 19,972</b>	<b>\$ 27,314</b>	<b>\$ 64,207</b>	<b>\$ 50,124</b>

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**

ANNEXE B

**Annexe des immobilisations corporelles**
**pour l'exercice terminé le 31 mars 2015**

(en milliers de dollars)

	Terrain	Production	Distribution	Chaleur résiduelle	Bâtiments autres que centrales	Véhicules	Autres actifs	2015	2014
<b>Coût des immobilisations corporelles</b>									
Solde d'ouverture	\$ 591	\$ 193,196	\$ 57,516	\$ 19,764	\$ 15,165	\$ 6,314	\$ 5,455	\$ 298,001	\$ 255,590
Actifs transférés aux stocks à la valeur comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	(1,240)
Transférés des travaux en cours	-	6,709	2,278	39	293	462	558	10,339	44,073
Cessions	-	-	-	-	-	(313)	-	(313)	(422)
Solde de clôture	591	199,905	59,794	19,803	15,458	6,463	6,013	308,027	298,001
<b>Amortissement cumulé</b>									
Solde d'ouverture	-	(78,208)	(17,811)	(6,532)	(4,254)	(2,665)	(3,645)	(113,115)	(106,087)
Amortissement	-	(7,900)	(1,328)	(779)	(319)	(499)	(136)	(10,961)	(7,864)
Ajustement lié au produit de l'assurance	-	733	-	-	-	-	-	733	-
Actifs transférés aux stocks à la valeur comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	457
Cessions	-	-	-	-	-	256	-	256	379
Soldes de clôture	-	(85,375)	(19,139)	(7,311)	(4,573)	(2,908)	(3,781)	(123,087)	(113,115)
<b>Travaux en cours</b>									
Solde d'ouverture	-	22,412	1,954	39	-	-	2,562	26,967	49,942
Ajouts	-	19,304	4,694	-	337	463	469	25,267	21,098
Transfert au coût des immobilisations corporelles	-	(6,709)	(2,278)	(39)	(293)	(462)	(558)	(10,339)	(44,073)
Solde de clôture	-	35,007	4,370	-	44	1	2,473	41,895	26,967
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>\$ 591</b>	<b>\$ 149,537</b>	<b>\$ 45,025</b>	<b>\$ 12,492</b>	<b>\$ 10,929</b>	<b>\$ 3,556</b>	<b>\$ 4,705</b>	<b>\$ 226,835</b>	<b>\$ 211,853</b>

**Modification des estimations**

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, la durée de vie utile estimative de certains actifs a été révisée afin de mieux refléter la gestion du cycle de vie prévu pour ces actifs. Le changement d'estimation comptable est comptabilisé sur une base prospective à compter du 1er avril 2014, et augmente la dépense d'amortissement de 2014-2015 d'environ 2100 \$.

Page finale

Société d'énergie Qulliq  
C.P. 420 | Baker Lake, Nunavut  
X0C 0A0

[www.qec.nu.ca](http://www.qec.nu.ca)